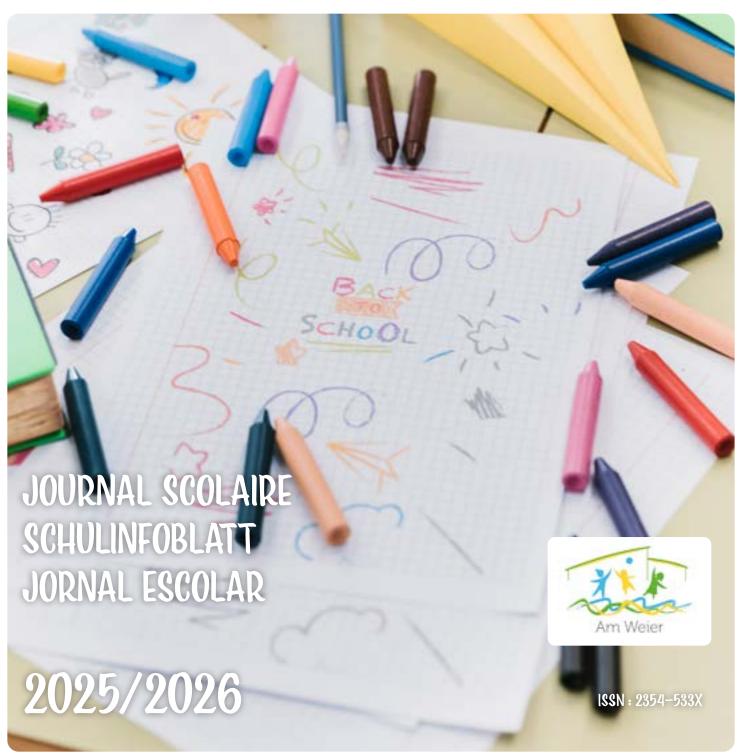
SCHOULBUET SCHOUL AM WEIER



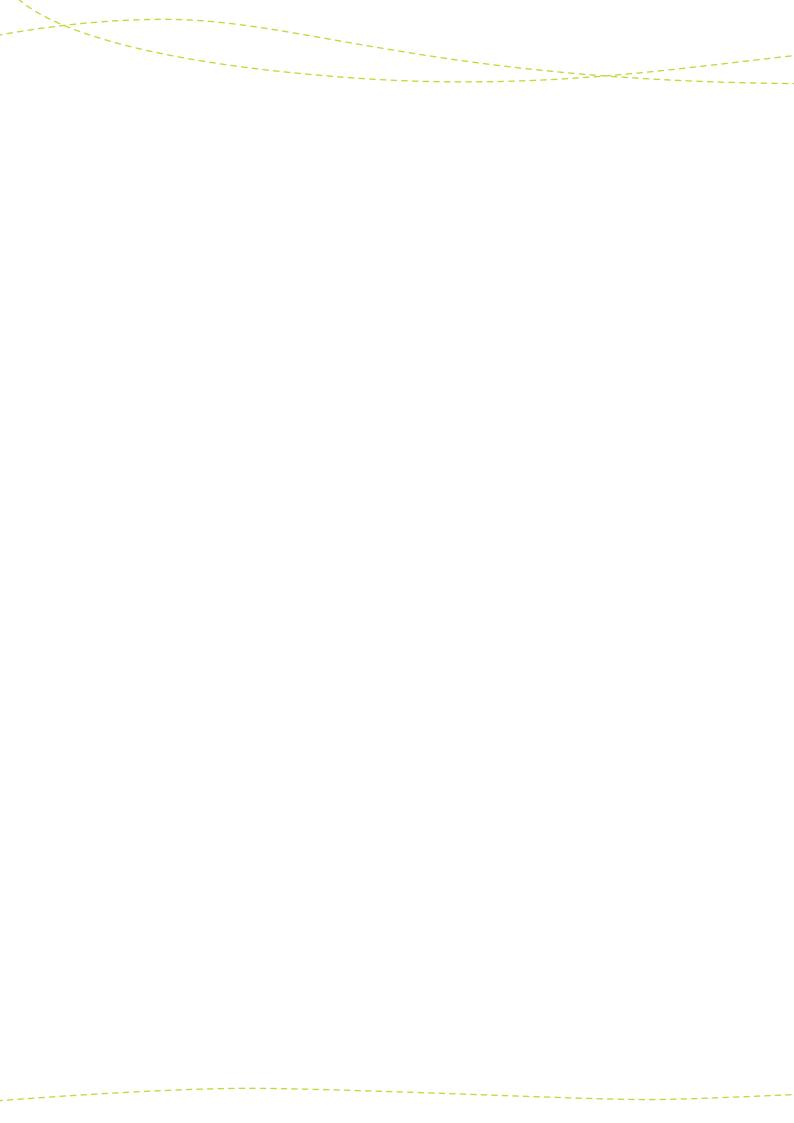


TABLE DES MATIÈRES INHALTSVERZEICHNIS

Informations utiles · Nützliche Informationen	4-8	
Adresses utiles • Nützliche Adressen Comité d'école • Schulkomitee Commission scolaire • Schulkommission Représentants des parents d'élèves • Elternvertretung	4 - 5 6 7 8	
Rentrée scolaire 2025 – 2026 · Schulbeginn 2025 – 2026	10-17	
Calendrier des vacances • Ferienkalender Informations générales • Allgemeine Informationen Précoce • Früherziehung Enseignement fondamental cycle 1 • Grundschulunterricht 1. Zyklus Enseignement fondamental cycles 2 à 4 • Grundschulunterricht Zyklen 2 bis 4	10 - 11 12 - 13 14 15 16 - 17	
Transport scolaire · Schultransport	18 – 29	
Kiss & go Parking • Parkplatz Accompagnateurs de bus • Schulbusbegleiter Horaires des bus scolaires • Schulbusfahrpläne Informations de la police • Informationen der Polizei	18 - 19 20 - 21 22 23 - 25 26 - 29	
Le corps enseignant · Das Lehrpersonal	30 – 33	
Cycle 1 - précoce et préscolaire • 1. Zyklus - Früherziehung und Vorschule Cycle 2 • 2. Zyklus Cycle 3 • 3. Zyklus Cycle 4 • 4. Zyklus Le cours d'accueil • Die Aufnahmeklasse Enseignants pour enfants à besoins spécifiques • Lehrer für Schüler mit besonderen Bedürfnissen	30 31 31 32 32 32	
Divers · Verschiedenes	34 - 45	
La commission d'inclusion • Die Kommission für Inklusion « Centre pour le développement moteur » « Airtramp » Le Plan de développement de l'établissement scolaire (PDS) Fruits à l'école • Schulobstprogramm « LASEP » Service de médiation scolaire & OKAJU - Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher Service « Krank Kanner Doheem »	34 35 - 37 38 39 39 40 - 41 42 - 43 44 - 45	
Service d'éducation et d'accueil (Maison Relais)	46 – 55	
« Chèques-service accueil »	53	
Galerie de Photos · Fotogalerie	56-79	
Cycle 1 - Précoce • Zyklus 1 - Früherziehung Cycle 1 • Zyklus 1 Cycle 2 • Zyklus 2 Cycle 3 • Zyklus 3 Cycle 4 • Zyklus 4 Bibliothèque • Bibliothéik Projet « RAMS » - résidence d'artistes en milieu scolaire Marché de Noël • Chrëschtmaart Fête de l'école • Schoulfest	56 - 57 58 - 61 62 - 65 66 - 69 70 - 73 74 75 76 - 77 78 - 79	

Adresses utiles · Nützliche Adressen



Ecole fondamentale "Am Weier" Grundschule "Am Weier"

1, Am Weier L-7661 Medernach

Tél.: 87 90 82 Fax.: 87 95 30



Service d'éducation et d'accueil Kindertagesstätte (Maison Relais)

1, Am Weier L-7661 Medernach

Tél.: 87 90 82 - 402 GSM Cycle 1 : 621 83 73 30 GSM Cycles 2-4 : 691 83 73 28

E-mail: relais.medernach@croix-rouge.lu www.croix-rouge.lu/medernach



Adresses utiles · Nützliche Adressen

Madame KOEUNE Stephie

Présidente du comité d'école • Präsidentin des Schulkomitees

Tél.: 87 90 82 - 301 Mobile : 661 93 24 80

E-mail: stephanie.koeune@education.lu

Direction de région · Regionaldirektion

Direction de région 14 7, Avenue de la Gare

L-9233 Diekirch Tél.: 247 - 55 870 Fax: 247 - 55 871

E-mail: secretariat.diekirch@men.lu

www.diref14.lu



Monsieur ROETTGERS Gérard

Directeur • Direktor



Madame HEFTRICH Nathalie Directrice adjointe • stellvertredende Direktorin



Monsieur LEPAGE Patrick
Directeur adjoint •
stellvertredender Direktor



Monsieur REIS Luc
Directeur adjoint •
stellvertredender Direktor



Madame WITRY Victorine
Directrice adjointe •
stellvertredende Direktorin

Administration communale · Gemeindeverwaltung

18, rue de Larochette L-7661 Medernach

Tél.: 83 73 02 - 1 Fax: 87 96 65

E-mail: secretariat@aerenzdall.lu

www.aerenzdall.lu

Lu - Ve • Mo - Fr: 8:00 - 12:00 14:00 - 17:00 Je • Do : 8:00 - 12:00 14:00 - 19:00



Comité d'école · Schulkomitee

KOEUNE Stephie

Présidente • Präsidentin

FLIES Martine

Cycle 1 • Zyklus 1

KARIER Yves

Cycle 2 • Zyklus 2

SCHMIT Martine

Cycle 3 • Zyklus 3

CHOPIN Céline

Cycle 4 • Zyklus 4

Les buts du comité d'école

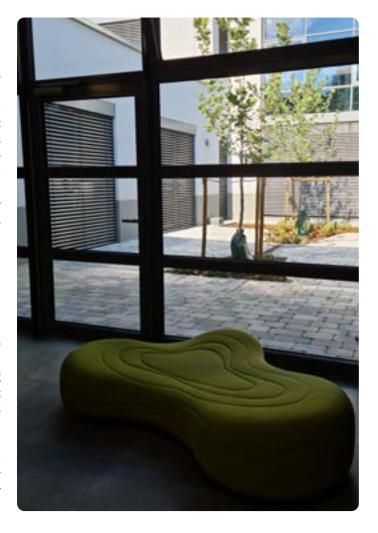
Chaque école dispose d'un comité d'école. Les missions du comité d'école consistent à élaborer une proposition d'organisation de l'école, un plan de développement scolaire, une proposition sur la répartition du budget de fonctionnement alloué à l'école. Le comité d'école donne son avis sur toutes les questions concernant le personnel de l'école et détermine les besoins en formation continue du personnel; il organise la gestion du matériel didactique et informatique de l'école.

Chaque comité est composé d'au moins trois membres élus par et parmi les membres du personnel de l'école. Deux membres du comité d'école assistent aux réunions de la commission scolaire.

Die Ziele des Schulkomitees

Jede Schule verfügt über ein Schulkomitee. Das Schulkomitee nimmt Stellung zu Personalangelegenheiten und allen Fragen rund um die Schulorganisation und den Maßnahmenkatalog zur Förderung des schulischen Erfolgs ("plan de développement scolaire") und stellt den Bedarf an Fortbildung des Lehrpersonals fest. Es verwaltet das Schulbudget, sowie das didaktische und informatische Material der Schule.

Jedes Schulkomitee besteht aus mindestens 3 Lehrern, die vom Lehrpersonal gewählt werden. Zwei Mitglieder des Schulkomitees nehmen an den Versammlungen der Schulkommission teil.



Commission scolaire · Schulkommission

BINTZ Bob

Président • Präsident

ELSEN Melanie

Secrétaire et membre nommée par la commune • Sekretärin und von der Gemeinde ernannte Vertreterin

FLIES Martine

Membre nommée par la commune et membre du corps enseignant • von der Gemeinde ernannte Vertreterin und Vertreterin der Lehrerschaft

JAFOUT Noura

Membre nommée par la commune • von der Gemeinde ernannte Vertreterin

SCHARES Tammy

Membre nommée par la commune • von der Gemeinde ernannte Vertreterin

La commission scolaire est un organe consultatif du conseil communal prévu par la loi scolaire et dont la présidence est assurée par le bourgmestre ou son délégué en tant que responsable des écoles.

La commission avise :

- toutes les questions relatives à l'organisation scolaire et les plans de développement scolaire;
- tous les projets de conception, de transformation ou de construction des bâtiments scolaires;
- les budgets des écoles;
- les mesures d'encadrement périscolaire en favorisant l'information, les échanges et la concertation entre parents, le personnel intervenant dans les écoles et les services et organismes assurant la prise en charge des élèves en dehors de l'horaire scolaire normal.

La commission scolaire se compose d'au moins 5 membres auxquels s'ajoutent les directeurs, les représentants du personnel enseignant et des parents d'élèves.

KOEUNE Stephie

Membre du corps enseignant • Vertreterin der Lehrerschaft

RODENBOUR Nadine

Membre du corps enseignant • Vertreterin der Lehrerschaft

SCHREINER Silvia

Membre des représentants des parents d'élèves • Mitglied der Elternvertreter

TEIXEIRA Nathalie

Membre des représentants des parents d'élèves • Mitglied der Elternvertreter

Die Schulkommission ist ein kommunales Organ des Gemeinderates mit beratender Funktion. Geleitet wird die im Schulgesetz verankerte Schulkommission vom Bürgermeister oder seinem Vertreter, welcher auch für die Schulen verantwortlich ist.

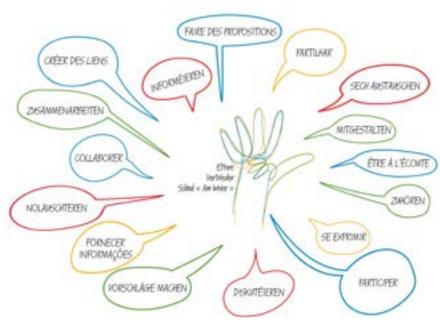
Die Schulkommission befasst sich mit:

- allen Fragen der Schulorganisation und dem Leitfaden für schulischen Erfolg;
- Umbau- und Bauprojekten der Schulen, sowie den Renovierungsmaßnahmen;
- den Haushaltsplänen der Schulen;
- den Freizeitbetreuungsmaßnahmen, wobei ein besonderes Augenmerk auf Information, Austausch und Zusammenarbeit zwischen Eltern, Lehrpersonal und den Aufnahmestrukturen, die sich außerhalb der Schulzeit um die Kinder kümmern, gerichtet ist.

Sie setzt sich aus mindestens 5 Mitgliedern, sowie den Schuldirektoren, den Vertretern des Lehrpersonals und der Eltern zusammen.

Représentants des parents d'élèves • Elternvertretung

Les élections des représentants des parents d'élèves se Im Oktober 2025 finden Wahlen für die Elternvertreter statt. dérouleront en octobre 2025.





lichten Sei hell Kannerae



Kanner tëscht 0 a 5 Joer brauche reell Erliefnisser an Interaktiounen

Les enfants de 0 à 5 ans ont besoin d'expériences et d'interactions réelles



Children aged 0 - 5 years need real experiences and interactions







Hutt dir iech scho Gedanken doriwwer gemaach wéi vill Bildschiermzäit adaptéiert fir äert Kand ass? Ze fréi an ze vill Bildschiermzäit bei klenge Kanner kann e gewëssen Afloss op hier Entwécklung hunn. Well der mei zu dësem Thema gewuer ginn... dann zéckt net a scannt eise QR-Code – hei fann dir méi Informatiounen, Tipps & Tricks sou wéi Alternativen...



Avez-vous déjà réfléchi à la durée d'écran adaptée pour votre enfant? Une exposition excessive et trop précoce aux écrans peut influencer le développement des jeunes enfants. Si vous souhaitez approfondir ce sujet, scannez notre code QR pour accéder à des informations, des conseils pratiques, des astuces et des alternatives enrichissantes..



your child? Too much screen time, and too early access, can have a certain impact on the development of young children. If you want to know more about this topic... scan our QR code - you will find more Have you ever thought about how much screen time is appropriate for information, tips and tricks, as well as alternatives...





















RENTRÉE SCOLAIRE 2025 – 2026 SCHULBEGINN 2025 – 2026

2025				2026	
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER
				5. 1.00.215	
1 Lun	1 Mer	1 Sam Toussaint	1 Lun	1 Jeu Nouvel An	1 Dim
2 Mar	2 Jeu	2 Dim	2 Mar	2 Ven	2 Lun
3 Mer	3 Ven	3 Lun • tu	3 Mer	3 Sam	3 Mar
4 Jeu sp	4 Sam	3 Tru Allerheiligenferien Ongé de la toussaint Allerheiligenferien	4 Jeu	4 Dim	4 Mer
5 Ven	5 Dim	2 Mer igen	5 Ven	5 Lun	5 Jeu
5 Ven	6 Lun	gé de la Paragraphia de la Par	6 Sam Saint Nicolas	6 Mar	6 Ven
7 Dim •	7 Mar	7 Ven W O	7 Dim	7 Mer	7 Sam
8 Lun ja	8 Mer	8 Sam	8 Lun	8 Jeu	8 Dim
9 Mar	9 Jeu	9 Dim	9 Mar	9 Ven	9 Lun
10 Mer S	10 Ven	10 Lun	10 Mer	10 Sam	10 Mar
11 Jeu	11 Sam	11 Mar	11 Jeu	11 Dim	11 Mer
12 Ven	12 Dim	12 Mer	12 Ven	12 Lun	12 Jeu
13 Sam	13 Lun	13 Jeu	13 Sam	13 Mar	13 Ven
14 Dim	14 Mar	14 Ven	14 Dim	14 Mer	14 Sam
15 Lun Rentrée scolaire	15 Mer	15 Sam	15 Lun	15 Jeu	15 Dim
16 Mar	16 Jeu	16 Dim	16 Mar	16 Ven	16 Lun
17 Mer	17 Ven	17 Lun	17 Mer	17 Sam	15 Dim 16 Lun 17 Mar 18 Mer
18 Jeu	18 Sam	18 Mar	18 Jeu	18 Dim	
19 Ven	19 Dim	19 Mer	19 Ven	19 Lun	19 Jeu
20 Sam	20 Lun	20 Jeu	20 Sam	20 Mar	19 Jeu 20 Ven 21 Sam 22 Pi
21 Dim	21 Mar	21 Ven	21 Dim 😅 📆	21 Mer	21 Sam
22 Lun	22 Mer	22 Sam	22 Lun Serie	22 Jeu	22 Dim
23 Mar	23 Jeu	23 Dim	21 Dim 22 Lun 22 Lun 23 Mar 23 Mar	23 Ven	23 Lun
24 Mer	24 Ven	24 Lun	21 Dim 22 Lun 23 Mar 24 Mer 24 Mer	24 Sam	24 Mar
25 Jeu	25 Sam	25 Mar	25 Jeu Noël	25 Dim	25 Mer
26 Ven	26 Dim	26 Mer	26 Ven Deuxième jour de Noël	26 Lun	26 Jeu
27 Sam	27 Lun	27 Jeu	27 Sam	27 Mar	27 Ven
28 Dim	28 Mar	28 Ven	28 Dim	28 Mer	28 Sam
29 Lun	29 Mer	29 Sam	29 Lun	29 Jeu	
30 Mar	30 Jeu	30 Dim	30 Mar	30 Ven	
	31 Ven		31 Mer	31 Sam	
journée scola	aire • Schultag	15.09.2025	Rentrée scolaire • Sch	ulanfang	
vacance	s • Ferien	01.11.2025	Allerheiligen • Toussai		
Weekend •	Wochenende	06.12.2025	Nikolaus • jour de la S	aint-Nicolas	
jour férié	• Feiertag	25.12.2025	Weihnachten • Noël	uvième ieur de Neël	
		26.12.2025 01.01.2026	2. Weihnachtstag • De Neujahr • Nouvel An	uxieme jour de Noei	
		O I I O I I E O E O	Treajam Trouver All		

RENTRÉE-SCOLAIRE 2025 - 2026 -SCHULBEGINN-2025 - 2026

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
1 Dim	1 Mer	1 Ven Fête du travail	1 Lun	1 Mer	1 Sam
2 Lun	2 Jeu	2 Sam	2 Mar	2 Jeu	2 Dim
3 Mar	3 Ven sənbə	3 Dim	3 Mer	3 Ven	3 Lun
4 Mer	4 Sam	4 Lun	4 Jeu	4 Sam	4 Mar
5 Jeu	5 Dim 8	5 Mar	5 Ven	5 Dim	5 Mer
6 Ven	6 Lun Lundi (E)	6 Mer	6 Sam	6 Lun	6 Jeu
7 Sam		7 Jeu	7 Dim	7 Mar	7 Ven
8 Dim	7 Mar ender Solution	8 Ven	8 Lun	8 Mer	8 Sam 9 Dim 10 Lun 11 Mar 12 Mer 13 Jeu 8 Sam 9 Dim 10 Lun 11 Mar 12 Mer
9 Lun	9 Jeu Oste	9 Sam Journée de	9 Mar	9 Jeu	9 Dim
10 Mar	10 Ven	10 Dim	10 Mer	10 Ven	10 Lun
11 Mer	11 Sam	11 Lun	11 Jeu	11 Sam	11 Mar <u>5</u>
12 Jeu	12 Dim	12 Mar	12 Ven	12 Dim	12 Mer
13 Ven	13 Lun	13 Mer	13 Sam	13 Lun	13 Jeu E
14 Sam	14 Mar	14 Jeu Ascension	14 Dim	14 Mar	14 Ven
15 Dim	15 Mer	15 Ven	15 Lun	15 Mer	15 Sam Jour de l'Assomption
16 Lun	16 Jeu	16 Sam	16 Mar	16 Jeu	16 Dim
17 Mar	17 Ven	17 Dim	17 Mer	17 Ven	17 Lun
18 Mer	18 Sam	18 Lun	18 Jeu	18 Sam	18 Mar
19 Jeu	19 Dim	19 Mar	19 Ven	19 Dim	19 Mer
20 Ven	20 Lun	20 Mer	20 Sam	20 Lun (j.	20 Jeu
21 Sam	21 Mar	21 Jeu	21 Dim	21 Mar	21 Ven
22 Dim	22 Mer	22 Ven	22 Lun	21 Mar 22 Mer 23 Jeu 24 Ven 24 Ven 25 Mar 25 Mer 26 Mer 27 Mer 27 Mer 28 Mer 29	22 Sam
23 Lun	23 Jeu	23 Sam	23 Mar Fête nationale	23 Jeu	23 Dim
24 Mar	24 Ven	23 Sam (5) 24 Dim (1)	24 Mer	24 Ven	24 Lun
25 Mer	25 Sam	25 Lun Lundi de Pentecôte	25 Jeu	25 Sam	25 Mar
26 Jeu	26 Dim	26 Mar	26 Ven	26 Dim	26 Mer
27 Ven	27 Lun	26 Mar 98 00 27 Mer	27 Sam	27 Lun	27 Jeu
28 Sam	28 Mar	28 Jeu <u>.e.</u>	28 Dim	28 Mar	28 Ven
29 Dim	29 Mer	29 Ven Signification Sam Sam Sam Sam Signification Sam Significant Sam Signifi	29 Lun	29 Mer	29 Sam
30 Lun	30 Jeu	30 Sam	30 Mar	30 Jeu	30 Dim
31 Mar		31 Dim		31 Ven	31 Lun
06.04.2026	Ostermontag • Lundi d	-	25.05.2026	Pfingstmontag • Lund	
01.05.2026	Tag der Arbeit • Fête d		23.06.2026	Nationalfeiertag • Fêt	
09.05.2026 14.05.2026	Europatag • Journée de Christi Himmelfahrt • A	-	15.08.2026	Maria Himmelfahrt •	Jour de l'Assomption
14.05.2020	Christi Himmelianirt • I	ASCENSION			

RENTRÉE SCOLAIRE 2025 – 2026 SCHULBEGINN 2025 – 2026

Informations générales pour tous les cycles Allgemeine Informationen für alle Zyklen

Début de l'année scolaire, vacances et congés scolaires

L'année scolaire commence le lundi, **15 septembre 2025** et finit le mercredi, **15 juillet 2026**.

Le premier jour de classe sera une journée de classe normale.

La veille des vacances de la Toussaint, de Noël, de Carnaval, de Pâques et de la Pentecôte, les cours fonctionnent de manière habituelle, c'est-à-dire que tous les élèves (cycles 1 à 4) seront congédiés à la fin des cours du vendredi après-midi à 15h45.

Vous trouverez un calendrier avec toutes les vacances et les jours fériés aux pages 10 et 11.

Beginn des Schuljahres, Urlaub und Schulferien

Das Schuljahr beginnt am Montag, den **15. September 2025** und endet am Mittwoch, den **15. Juli 2026**.

Am ersten Schultag findet der Unterricht regulär statt.

Am Vortag der Allerheiligen-, Weihnachts-, Karnevals-, Osterund Pfingstferien findet der Unterricht zu den gewöhnlichen Schulzeiten statt. Dies bedeutet, dass alle Schüler (Zyklen 1 bis 4) am Freitagnachmittag ab 15:45 Uhr freigestellt sind.

Einen Kalender mit allen Ferien und Feiertagen finden Sie auf den Seiten 10 und 11.

Horaire scolaire		Schulzeiten
Cycle 1 Zyklus 1	07:55 - 11:45	13:50 - 15:45
Cycles 2-4 Zyklus 2-4	07:45 - 11:55	13:50 - 15:45

Chers parents,

Merci de bien vouloir respecter absolument les horaires scolaires.

Liebe Eltern,

Wir bitten Sie die Schulzeiten genauestens einzuhalten.

Caro pais,

Obrigado para respeitare rigorosamente o horário escolar.

Surveillance des élèves

La surveillance des élèves se fait à tour de rôle par les membres du personnel enseignant. La surveillance est assurée à l'entrée du bâtiment scolaire respectivement au hall d'entrée et dans la cour de récréation:

- pendant les 10 minutes qui précèdent le commencement des cours (matin et après-midi);
- pendant les récréations;
- pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours (matin et après-midi).

Les enseignants en charge de la surveillance surveillent également les élèves à l'arrivée et au départ du bus scolaire.

Schülerbeaufsichtigung

Die Beaufsichtigung der Schüler erfolgt abwechselnd durch die Mitglieder des Lehrpersonals. Die Aufsicht findet am Eingang des Schulgebäudes und im Pausenhof statt:

- während 10 Minuten vor Beginn des Schulunterrichts (morgens und nachmittags);
- während den Pausen;
- während 10 Minuten nach Ende des Schulunterrichts (morgens und nachmittags).

Die Lehrer, die im Aufsichtsplan aufgeführt sind, überwachen die Schüler ebenfalls bei der Ankunft und Abfahrt der Schulbusse.

RENTRÉE-SCOLAIRE 2025 - 2026 **SCHULBEGINN-2025 -- 2026**

Les bâtiments scolaires

Les classes des cycles 1 et 2 seront installées dans le nouveau bâtiment scolaire qui se trouve à côté de l'ancien bâtiment. Les salles de classe des cycles 3 et 4 se trouvent dans l'ancien bâtiment scolaire.

Absences et dispenses

Lorsqu'un élève manque momentanément les cours, les parents doivent sans délai informer le titulaire de la classe et lui faire connaître les motifs de cette absence. Les seuls motifs légitimes sont la maladie de l'enfant, le décès d'un proche et le cas de force majeure. Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande écrite motivée des parents.

Les dispenses sont accordées :

- 1. par le titulaire de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée;
- 2. par le président du comité d'école pour une durée maximale de 5 jours.

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours, dont cinq jours consécutifs, par année scolaire.

Interdiction de l'utilisation du smartphone

Depuis le 22 avril 2025, l'utilisation des smartphones et autres appareils connectés est interdite dans les enceintes des écoles fondamentales, pendant toute la durée de la journée scolaire, y compris pendant les pauses, et lors de toutes les activités scolaires. L'utilisation de ces outils restera toutefois autorisée à des fins pédagogiques, sous la surveillance de l'enseignant, et pour répondre à des besoins médicaux d'un élève, sur présentation d'un certificat médical, ou à des besoins spécifiques.

Les élèves qui auront besoin de leur smartphone pour être joignables avant ou après l'école devront le garder éteint et rangé dans le cartable. Le personnel enseignant veillera au respect de cette réglementation. En cas de non-respect, le smartphone pourra être retiré à l'élève jusqu'à la fin de la journée scolaire. En cas de manquement répété, les parents seront informés.

Ces règles s'appliqueront également dans la maison relais.

Die Schulgebäude

Die Klassen der Zyklen 1 und 2 werden im neuen Schulgebäude unterrichtet, welches sich neben dem alten Schulgebäude befindet. Die Klassenräume der Zyklen 3 und 4 befinden sich im alten Schulgebäude.

Abwesenheit und Freistellungen

Eltern sind gebeten, die Abwesenheit ihres Kindes sowie den jeweiligen Grund des Fernbleibens ab dem ersten Tag beim Klassenlehrer zu melden. Die einzigen gesetzlich zulässigen Gründe für die Abwesenheit sind die Krankheit des Kindes, der Todesfall eines nahen Verwandten sowie höhere Gewalt. Freistellungen vom Unterricht können nur auf Grund einer schriftlichen, begründeten Anfrage der Eltern gewährt werden.

Diese erfolgen ausschließlich durch:

- 1. den Klassenlehrer, für die maximale Dauer eines Tages;
- 2. den Präsidenten des Schulkomitees, für die Dauer von maximal 5 Tagen.

Die insgesamt erlaubten Freistellungen betragen 15 Tage pro Schuljahr, wobei niemals mehr als 5 aufeinanderfolgende Tage genehmigt werden können, außer durch ministerielle Genehmigung.

Verbot der Smartphone-Nutzung

Seit dem 22. April 2025 ist die Nutzung eines Smartphones und anderen vernetzten Geräten auf dem Schulgelände untersagt, während des gesamten Schultages, einschließlich der Pausen und schulischen Aktivitäten. Die Nutzung dieser Geräte bleibt jedoch weiterhin zu Unterrichtszwecken unter Aufsicht des Lehrpersonals, sowie bei medizinischen Bedürfnissen eines Schülers, für die ein ärztliches Attest vorgelegt werden muss, oder bei besonderen Bedürfnissen erlaubt.

> Die Schüler, die ihr Smartphone benötigen um vor und nach dem Schulunterricht erreichbar

> > Schulranzen aufbewahren. Das Lehrpersonal achtet auf die Einhaltung dieser Verordnung. Bei Nichteinhaltung kann dem Schüler das Smartphone bis zum Ende des Schultages entzogen werden. Bei wiederholten Verstößen werden die Eltern benachrichtigt.

Die gleichen Regeln gelten auch in der Maison Relais.



RENTRÉE SCOLAIRE 2025 – 2026 SCHULBEGINN 2025 – 2026

Précoce · Früherziehung

Informations générales · Allgemeine Informationen

Admissibilité des enfants

Sont admissibles aux classes précoces les enfants âgés de 3 ans révolus avant le 1^{er} septembre 2025.

La fréquentation du précoce est facultative, étant donnée que les enfants ne sont pas soumis à l'obligation scolaire. Toutefois l'inscription implique que l'enfant y assiste régulièrement.

Rythme scolaire

En vue d'une adaptation progressive des enfants au rythme scolaire, l'arrivée au cours des enfants du précoce est tolérée jusqu'à 9h00 heures et ce pendant toute l'année scolaire.

Transport scolaire

L'administration communale n'assure pas le transport scolaire pour les élèves du cycle 1 - précoce. Il incombe donc aux parents de les amener et récupérer à l'école.

Aufnahmebedingungen

Zur Früherziehung sind diejenigen Kinder zugelassen, welche vor dem 1. September 2025 das 3. Lebensjahr erreicht haben.

Der Besuch der Früherziehung ist freiwillig, da die Kinder noch nicht der Schulpflicht unterliegen. Eine Einschreibung setzt jedoch voraus, dass das Kind regelmäßig teilnimmt.

Schulrhythmus

Um den Kindern der Früherziehung eine schrittweise Anpassung an den Schulrhythmus zu ermöglichen, ist es gestattet, die Kinder bis spätestens 9:00 Uhr zur Schule zu bringen. Dies gilt für das gesamte Schuljahr.

Schülertransport

Der Schülertransport für Kinder, die die Früherziehung besuchen, wird nicht von der Gemeinde gewährleistet. Es obliegt also den Eltern ihre Kinder zur Schule zu bringen und wieder abzuholen.

Horaire · Schulzeit

	Lundi / Montag	Mardi / Dienstag	Mercredi / Mittwoch	Jeudi / Donnerstag	Vendredi / Freitag
07:55 - 11:45	X	x	X	X	X
13:50 - 15:45	X		X		X

Répartition des classes · Klassenaufteilung

Précoce A	16 élèves • Schüler	Martine Flies Institutrice • Lehrerin	Liliana Alves, Melanie Scheeck Educatrices • Erzieherinnen	Tél. : 87 90 82 - 315
Précoce B	15 élèves • Schüler	Mariana De Carvalho Gomes Institutrice • Lehrerin	Mady Weber Educatrice • Erzieherin	Tél. : 87 90 82 - 318
Précoce C	16 élèves • Schüler	Fabienne Schares Institutrice • Lehrerin	Nadine Klein, Marie-Jeanne Neu <i>Educatrices</i> • <i>Erzieherinnen</i>	Tél. : 87 90 82 - 314

RENTRÉE-SCOLAIRE 2025 – 2026 SCHULBEGINN-2025 – 2026

Préscolaire · Vorschule

Informations générales · Allgemeine Informationen

Admissibilité des enfants

Sont admissibles aux classes préscolaires :

- les enfants âgés de 4 ans révolus avant le 1^{er} septembre 2025 (cycle 1.1)
- les enfants âgés de 5 ans révolus avant le 1^{er} septembre 2025 (cycle 1.2)
- les enfants de l'âge scolaire, ayant obtenu un sursis au début de la scolarité obligatoire, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Les enfants admissibles aux classes préscolaires sont soumis à l'obligation scolaire.

Transport scolaire

Pour les enfants fréquentant les classes du cycle 1 (préscolaire), les horaires du transport scolaire sont repris à partir de la page 23.

Aufnahmebedingungen der Schüler

Zugelassen zum 1. Zyklus (Vorschule) sind Kinder:

- welche das Alter von 4 Jahren vor dem 1. September 2025 erreicht haben (Zyklus 1.1)
- welche das Alter von 5 Jahren vor dem 1. September 2025 erreicht haben (Zyklus 1.2)
- welche im Schulalter sind, denen aber ein gesetzlicher Aufschub zu Beginn der Schulpflicht gewährt worden ist.

Kinder, die in die Vorschule aufgenommen werden, unterliegen der Schulpflicht.

Schülertransport

Die Fahrpläne des Schülertransports für die Vorschulklassen des 1. Zyklus befinden sich ab Seite 23 dieses Heftes.

Horaire · Schulzeit

	Lundi / Montag	Mardi / Dienstag	Mercredi / Mittwoch	Jeudi / Donnerstag	Vendredi / Freitag
07:55 - 11:45	X	X	x	X	X
13:50 - 15:45	X		X		X

Répartition des classes · Klassenaufteilung

Classe D : C 1.1 et C 1.2	16 élèves • Schüler	Isabella Annese Institutrice • Lehrerin	Tél. : 87 90 82 - 317
Classe E : C 1.1 et C 1.2	17 élèves • Schüler	Sylvie Barrela de Sousa Institutrice • Lehrerin	Tél. : 87 90 82 - 312
Classe F : C 1.1 et C 1.2	17 élèves • Schüler	Nadine Rodenbour Institutrice • Lehrerin	Tél. : 87 90 82 - 316
Classe G : C 1.1 et C 1.2	17 élèves • Schüler	Sandra Sauber Catherine Goe Institutrice • Lehrerin Institutrice • Lehrerin	161 . × / 4(1 ×) = 3.13

RENTRÉE SCOLAIRE 2025 – 2026 SCHULBEGINN 2025 – 2026

Cycles 2 à 4 · Zyklen 2 bis 4

Informations générales · Allgemeine Informationen

Transport scolaire

Pour les enfants fréquentant les cycles 2 à 4, les horaires du transport scolaire sont repris à partir de la page page 23.

1ère communion

Le lendemain de la 1ère communion, les classes du cycle 3.1 fonctionnent de manière habituelle. Toutefois les enseignants acceptent d'éventuelles excuses écrites d'élèves pour les cours de la matinée.

Natation scolaire

En principe, les élèves des cycles 2 à 4 suivent les cours de natation dans la piscine scolaire au plateau « Birkelt » à Larochette. Les élèves sont enseignés par leurs titulaires de classe respectifs. Madame Nancy KIRFEL-WINTERSDORFF, maître-nageur, assure la surveillance durant les leçons de natation.

Schülertransport

Die Fahrpläne des Schülertransports für die Grundschulklassen der Zyklen 2 bis 4 befinden sich ab Seit 23 dieses Heftes.

1. Kommunion

Am Montag nach der 1. Kommunionfeier, findet für die Schüler des Zyklus 3.1 findet der Unterricht zu den gewöhnlichen Schulzeiten statt. Das Lehrpersonal akzeptiert allerdings etwaige schriftliche Entschuldigungen für die Abwesenheit der Kinder beim Vormittagsunterricht.

Schulschwimmen

Prinzipiell, findet der Schwimmunterricht der Zyklen 2 bis 4 im Schulschwimmbad auf « Birkelt » in Larochette statt. Die Schüler werden dabei von ihren jeweiligen Lehrern unterrichtet. Frau Nancy KIRFEL-WINTERSDORFF, Bademeisterin, ist für die Sicherheit der Kinder während den Schwimmstunden zuständig.

Horaire · Schulzeit

	Lundi / Montag	Mardi / Dienstag	Mercredi / Mittwoch	Jeudi / Donnerstag	Vendredi / Freitag
07:45 - 11:55	x	x	x	X	x
13:50 - 15:45	X		X		X

RENTRÉE-SCOLAIRE 2025 - 2026 SCHULBEGINN-2025 - 2026

Répartition des classes · Klassenaufteilung

Cu	c	P	9
Cy	U		~

Classe 2.1 A	15 élèves • Schüler	Danièle Hurt Institutrice • Lehrerin	Christine Heniqui Institutrice • Lehrerin	Tél. : 87 90 82 - 322
Classe 2.1 B	16 élèves • Schüler	Eliane Schaeffer Institutrice • Lehrerin		Tél. : 87 90 82 - 325
Classe 2.2 C	18 élèves • Schüler	Nathalie Hentges-Collé Institutrice • Lehrerin		Tél. : 87 90 82 - 323
Classe 2.2 D	16 élèves • Schüler	Serge Steffen Instituteur • Lehrer		Tél. : 87 90 82 - 326

Cycle 3

Classe 3.1 A	16 élèves • Schüler	Joëlle Arendt Institutrice • Lehrerin	Stephie Koeune Institutrice • Lehrerin	Tél. : 87 90 82 - 355
Classe 3.1 B	17 élèves • Schüler	Myriam Pizzaferri Institutrice • Lehrerin		Tél. : 87 90 82 - 357
Classe 3.2 C	17 élèves • Schüler	Mike Feller Instituteur • Lehrer		Tél. : 87 90 82 - 365
Classe 3.2 D	17 élèves • Schüler	Martine Schmit Institutrice • Lehrerin	Nadine Simon Institutrice • Lehrerin	Tél. : 87 90 82 - 360

Cycle 4

Classe 4.1 A	17 élèves • Schüler	Céline Chopin Institutrice • Lehrerin	Tél. : 87 90 82 - 363
Classe 4.1 B	18 élèves • Schüler	Colette Winandy Institutrice • Lehrerin	Tél. : 87 90 82 - 362
Classe 4.2 C	17 élèves • Schüler	Serge Guth Instituteur • Lehrer	Tél. : 87 90 82 - 368
Classe 4.2 D	15 élèves • Schüler	Vic Schalz Instituteur • Lehrer	Tél. : 87 90 82 - 366

TRANSPORT SCOLAIRE SCHULTRANSPORT

Kiss & go

« Kiss & go » au parking de l'école

En vue d'accroître la sécurité sur le parking de l'école fondamentale, un parking « Kiss & go » a été introduit sur les emplacements de parking situés directement devant le complexe scolaire et signalés comme tels par des panneaux adéquats sur le site même. Ces emplacements sont réservés à ce propos et ne peuvent plus être utilisés pour le stationnement normal. Nous vous prions de bien vouloir consulter le plan de situation ci-après.

Une partie des places de stationnement en face du parking « Kiss & go » seront dorénavant réservées pour le personnel du complexe scolaire et sont signalées comme telles par des panneaux.

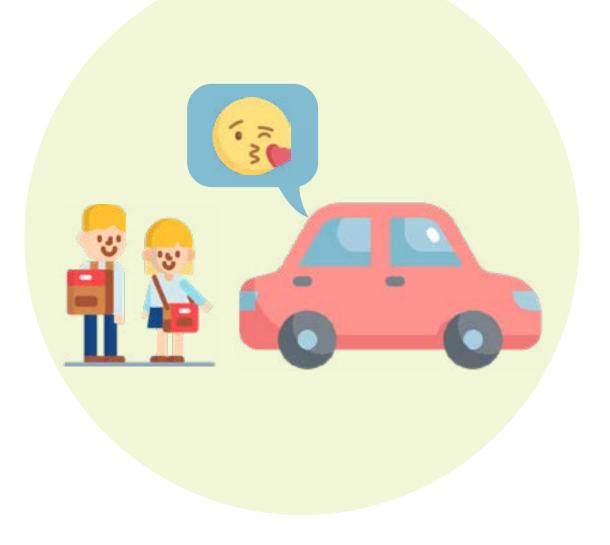
Ces dispositions valent exclusivement pour les stationnements pendant les horaires scolaires.

"Kiss & go" auf dem Parkplatz der Schule

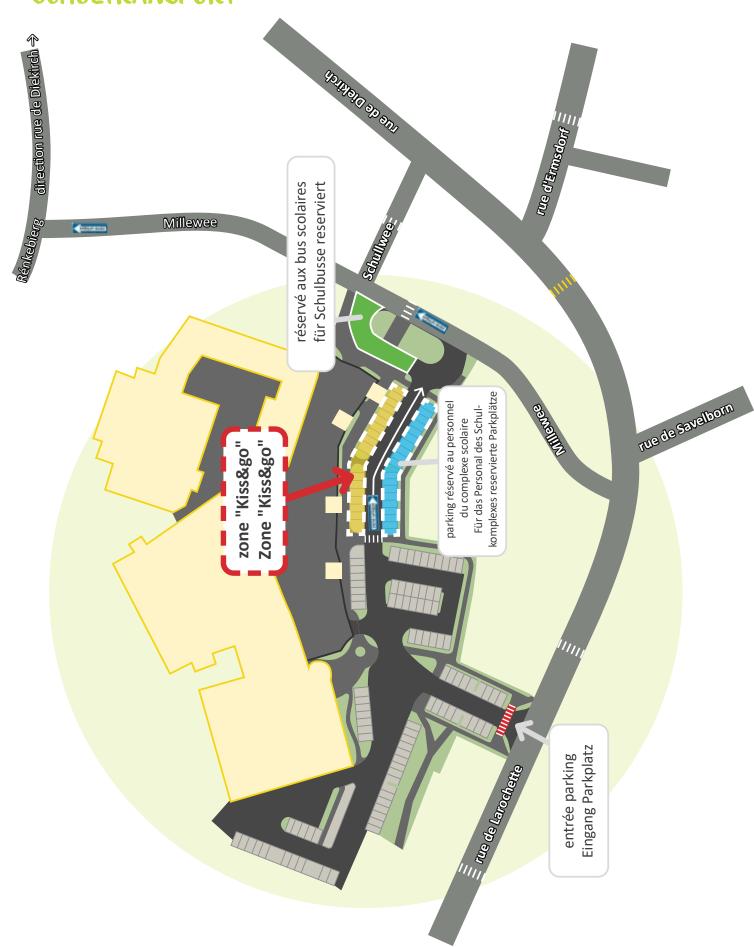
Um die Sicherheit auf dem Parkplatz der Grundschule zu erhöhen, wurde ein "Kiss & go" auf den Parkplätzen eingeführt, welche sich direkt vor dem Schulkomplex befinden und als solche durch entsprechende Schilder auf dem Schulgelände selbst gekennzeichnet sind. Diese Parkplätze sind für diesen Zweck reserviert und können nicht mehr für das normale Parken genutzt werden. Wir bitten Sie, den nachfolgenden Lageplan zu beachten.

Einige der Parkplätze gegenüber den "Kiss & go" -Parkplätzen sind künftig für das Personal des Schulkomplexes reserviert und als solche gekennzeichnet.

Diese Regelungen gelten ausschließlich für das Parken während den Schulzeiten.



TRANSPORT-SCOLAIRE-SCHULTRANSPORT----



RANSPORT SCOLAIRE SCHULTRANSPORT







Service d'éducation et d'accueil (Maison Relais)

Chers parents,

Une nouvelle année scolaire va commencer et nos enfants reprennent le chemin vers l'école.

Pour des raisons de sécurité, nous vous prions, de ne pas déposer votre/vos enfant(s) dans la rue Millewee à Medernach, étant donné qu'il n'y a pas de places de stationnement prévues à cet effet. Le trottoir ne s'y prête d'ailleurs pas étant donné que les enfants l'utilisent dans la conviction qu'il soit réservé exclusivement aux piétons. Par conséquent ils ne s'attendent pas à y croiser des voitures.

D'une part, de nombreux enfants traversent la rue Millewee à la hauteur de l'entrée à l'arrêt de bus. Dû au virage, ils ne voient les voitures qu'au dernier moment. D'autre part les enfants sont difficilement visibles pour les conducteurs, ce qui s'aggrave encore dans l'obscurité pendant les mois d'hiver.

En fonction de ce qui précède nous vous prions de bien vouloir utiliser le « Kiss and go » dans la mesure du possible ou de déposer votre/vos enfant(s) au parking (entrée rue de Larochette). Vous y trouverez assez d'emplacements pour stationner et les enfants peuvent se rendre à l'école sans devoir traverser une rue.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration, ceci dans l'intérêt de la sécurité de nos enfants.

Nous souhaitons à votre/vos enfant(s) beaucoup de plaisir et de succès pour l'année scolaire 2025/2026.

Vos représentants des parents « Schoul am Weier », l'association des parents d'élèves « Schoul am Weier », le corps enseignant, le personnel de la maison-relais, l'administration communale.





Estimados pais,

Um novo ano letivo vai começar em breve e os nossos filhos vão de novo caminhar para a escola.

Por precaução e para garantir e segurança das criancas, pedimos aos pais que não utilizem a "rua do Moinho" (Millewee), Medernach, onde não está prevista nenhuma área de estacionamento. As crianças têmo hábito de passar a estrada ao nível da curva e só vêem os carros no último momento.

Sobretudo no inverno, a visibilidade é pouca e as estradas estão escorregadias. As crianças não estão a contar com encontrar carros nos passeios e correm com pouca atençao nestes espaços, pensando que não circulam carros por lá.

Por todas estas razões, pedimos aos pais que utilizem o serviço "Kiss and go" sempre que possível ou que deixe o(s) seu(s) filho(s) no parque de estacionamento (entrada da "rue de Larochette"). Há lugares de estacionamento suficientes e as crianças podem chegar à escola sem ter de atravessar uma estrada.

Agradecemos a todos para o bem dos nossos filhos.

Desejamos à(s) sua(s) criança(s) muita alegria e sucesso no ano letivo 2025/2026.

Associação de pais "Schoul am Weier", os professores, os funcionarios da maison-relais, o município.

-TRANSPORT-SCOLAIRE--SCHULTRANSPORT-----

Werte Eltern,

Ein neues Schuljahr beginnt und unsere Kinder machen sich wieder auf den Schulweg.

Aus Sicherheitsgründen bitten wir Sie deshalb, ihr(e) Kind(er) nicht mit dem Wagen im Millewee (Medernach) abzusetzen, weil keine entsprechenden Halteplätze zu diesem Zweck vorgesehen sind. Der Bürgersteig ist ebenfalls ungeeignet, da die Kinder diesen im Vertrauen benutzen, dass er den Fußgängern vorbehalten ist und nicht mit Autos rechnen.

Des Weiteren überqueren die Kinder die Straße auf direktem Wege auf der Kreuzung Millewee in Höhe der Bushaltestelle. Wegen der Kurve können sie den Millewee nicht einsehen, so dass sie die Wagen nur spät bemerken. Die Kinder sind ebenfalls schlecht sichtbar für die Autofahrer, besonders bei Dunkelheit während der Wintermonate.

Darum bitten wir Sie, den "Kiss and go" so weit als möglich zu nutzen beziehungsweise die Kinder auf dem Parkplatz (Einfahrt "rue de Larochette") abzusetzen. Dort stehen genügend Parkplätze zur Verfügung und die Kinder brauchen keine Straße zu überqueren.

Gemeinsam können wir die Sicherheit unserer Kinder auf ihrem Schulweg verbessern.

Wir wünschen Ihrem/Ihren Kind(ern) viel Spaß und viel Erfolg für das neue Schuljahr 2025/2026.

Ihre Elternvertreter "Schoul am Weier", Elternvereinigung "Schoul am Weier", die Lehrerschaft, das Personal der Maison- Relais, die Gemeindeverwaltung.



Source • Bildnachweis: map.geoportail.lu

TRANSPORT SCOLAIRE SCHULTRANSPORT

Accompagnateurs de bus · Schulbusbegleiter

Transport scolaire: Mise en place d'accompagnateurs de bus

Dans l'intérêt de l'amélioration des transports scolaires et pour satisfaire à la demande de beaucoup de parents, tel que ceci ressortait aussi de l'enquête lancée par l'association des parents d'élèves en printemps 2023, la commune a décidé d'introduire depuis la rentrée scolaire 2023-2024 la mise à disposition d'accompagnateurs de bus dans les bus scolaires. Ceux-ci ont pour mission d'accompagner et de surveiller les élèves durant le transport scolaire sur les trajets assurés dorénavant par les bus de la firme Voyages Emile Weber de Canach. Celle-ci a été chargée des services sur les trajets Medernach-Stegen et Medernach-Ermsdorf-Eppeldorf suite à une mise en adjudication publique du transport scolaire de notre commune. Quant aux accompagnateurs, ceux-ci ont été recrutés par l'entreprise de transport même.

Le transport scolaire à Medernach continue à être assuré par la firme Feller-Losch de Schrondweiler et ne concerne que les enfants habitant les maisons et fermes isolées ainsi que le hameau de Savelborn.

Schultransport : Einsetzen von Schulbusbegleitern

Im Hinblick einer Verbesserung des Schultransports und um dem Wunsch vieler Eltern nachzukommen, wie auch aus der Umfrage der Elternvereinigung im Frühjahr 2023 hervorging, hat die Gemeinde beschlossen, seit dem Schuljahr 2023-2024 Busbegleiter in den Schulbussen einzusetzen. Diese haben die Aufgabe, die Schüler während des Schultransports in den Bussen zu begleiten und zu beaufsichtigen. Der Schultransport Medernach-Stegen, Medernach-Ermsdorf-Eppeldorf wird künftig von der Firma Voyages Emile Weber aus Canach gewährleistet, welche mit den Dienstleistungen im Rahmen einer öffentlichen Ausschreibung beauftragt wurde. Was die Begleitpersonen betrifft, so wurden diese von der Transportfirma selbst eingestellt.

Der Schultransport in Medernach wird weiterhin unverändert durch die Firma Feller-Losch aus Schrondweiler garantiert. Dieser betrifft weiterhin nur die Kinder der außerhalb der Ortschaft gelegenen Häuser sowie Savelborn.



FRANSPORT-SCOLARRE-SCHULTRANSPORT

BUS 1

Eppeldorf - Ermsdorf - Medernach

Cycle 1

Entreprise Emile Weber (Wemobility)

MATIN •	VORMIT	TAGS
aller • Hinfahrt		
arrêt • Haltestelle		
Eppeldorf Op Baach	07:28	
Eppeldorf Faubourg	07:29	
Eppeldorf Haaptstrooss	07:30	
Eppeldorf Gaich	07:31	Retour ensemble avec
Hessemillen	07:34	cycle 2-4
Keiwelbach	07:36	→ voir Bus 2 ci-dessous
Reisermillen	07:37	Rückfahrt zusammen
Neimillen	07:38	mit den Zyklen 2-4
Bakesmillen	07:39	→ siehe Bus 2 unten
Ermsdorf (arrêt préscolaire)	07:43	
Ermsdorf (arrêt église)	07:46	
Medernach	07:50	

APRÈS-MIDI • NACHMITTAGS				
	retour • Rückfahrt			
	arrêt • Haltestelle			
	Medernach	15:50		
	Ermsdorf (arrêt église)	15:54		
Aller ensemble avec	Ermsdorf (arrêt préscolaire)	15:57		
cycle 2-4 → voir la suite du Bus	Bakesmillen	16:01		
2 à la page suivante	Neimillen	16:02		
= a la page sulvante	Reisermillen	16:03		
Hinfahrt zusammen	Keiwelbach	16:04		
mit den Zyklen 2-4	Hessemillen	16:06		
→ siehe Fortsetzung	Eppeldorf Gaich	16:09		
von Bus 2 auf der nächsten Seite	Eppeldorf Haaptstrooss	16:10		
induitation serie	Eppeldorf Faubourg	16:11		
	Eppeldorf Op Baach	16:12		

BUS 2

Eppeldorf - Ermsdorf - Medernach

Cycles 2-4

Entreprise Emile Weber (Wemobility)

MATIN • VORMITTAGS					
aller • Hinfahrt		retour (ensemble avec cycle 1) • Rückfahrt (zusammen mit dem Zykl	retour (ensemble avec cycle 1) ● Rückfahrt (zusammen mit dem Zyklus 1)		
arrêt • Haltestelle		arrêt • Haltestelle			
Eppeldorf Op Baach	07:22	Medernach	12:00		
Eppeldorf Faubourg	07:23	Ermsdorf (arrêt église)	12:04		
Eppeldorf Haaptstrooss	07:24	Ermsdorf (arrêt préscolaire)	12:07		
Eppeldorf Gaich	07:25	Bakesmillen	12:11		
Hessemillen	07:28	Neimillen	12:12		
Keiwelbach	07:30	Reisermillen	12:13		
Reisermillen	07:31	Keiwelbach	12:14		
Neimillen	07:32	Hessemillen	12:16		
Bakesmillen	07:33	Eppeldorf Gaich	12:19		
Ermsdorf (arrêt préscolaire)	07:37	Eppeldorf Haaptstrooss	12:20		
Ermsdorf (arrêt église)	07:40	Eppeldorf Faubourg	12:21		
Medernach	07:44	Eppeldorf Op Baach	12:22		

TRANSPORT SCOLAIRE SCHULTRANSPORT

BUS 2 - suite

APRÈS-MIDI ● NACHMITTAGS			
aller (ensemble avec cycle 1) • Hinfahrt (zusammen mit dem Zyklus 1)		retour • Rückfahrt	
arrêt • Haltestelle		arrêt • Haltestelle	
Eppeldorf Op Baach	13:23	Medernach	15:50
Eppeldorf Faubourg	13:24	Ermsdorf (arrêt église)	15:54
Eppeldorf Haaptstrooss	13:25	Ermsdorf (arrêt préscolaire)	15:57
Eppeldorf Gaich	13:26	Bakesmillen	16:01
Hessemillen	13:29	Neimillen	16:02
Keiwelbach	13:31	Reisermillen	16:03
Reisermillen	13:32	Keiwelbach	16:04
Neimillen	13:33	Hessemillen	16:06
Bakesmillen	13:34	Eppeldorf Gaich	16:09
Ermsdorf (arrêt préscolaire)	13:38	Eppeldorf Haaptstrooss	16:10
Ermsdorf (arrêt église)	13:41	Eppeldorf Faubourg	16:11
Medernach	13:45	Eppeldorf Op Baach	16:12

BUS 3 Stegen - Medernach Cycles 1-4

Entreprise Emile Weber (Wemobility)

MATIN • VORMITTAGS				
aller • Hinfahrt		retour • Rückfahrt	retour • Rückfahrt	
arrêt • Haltestelle		arrêt • Haltestelle		
Stegen Folkendéngerstrooss	07:30	Medernach	12:00	
Stegen église	07:33	Stegen Medernacherstrooss	12:08	
Stegen Medernacherstrooss	07:36	Stegen église	12:11	
Medernach	07:44	Stegen Folkendéngerstrooss	12:14	

APRÈS-MIDI • NACHMITTAGS				
aller • Hinfahrt		retour • Rückfahrt		
arrêt • Haltestelle		arrêt • Haltestelle		
Stegen Folkendéngerstrooss	13:31	Medernach	15:50	
Stegen église	13:34	Stegen Medernacherstrooss	15:58	
Stegen Medernacherstrooss	13:37	Stegen église	16:01	
Medernach	13:45	Stegen Folkendéngerstrooss	16:04	

----TRANSPORT-SCOLARE------SCHULTRANSPORT-----SCHULTRANSPORT

BUS 4 rue de Larochette – fermes isolées – Savelborn – Medernach Cycles 1 – 4

Entreprise Feller / Feller Joël: +352 691 85 84 12

MATIN • VORMITTAGS				
aller • Hinfahrt		retour • Rückfahrt	retour • Rückfahrt	
arrêt • Haltestelle		arrêt • Haltestelle		
rue de Larochette 45A	07:15	Medernach	12:00	
Neienshaff	07:23	rue de Larochette 45A	12:09	
Savelborn	07:26	Neienshaff	12:17	
Pletschterhaff	07:30	Savelborn	12:20	
Fürtgeshaff	07:33	Pletschterhaff	12:25	
Schnepperkopp	07:35	Fürtgeshaff	12:28	
Foschenterhaff	07:39	Schnepperkopp	12:30	
Medernach	07:44	Foschenterhaff	12:34	

APRÈS-MIDI ● NACHMITTAGS				
aller • Hinfahrt		retour • Rückfahrt		
arrêt • Haltestelle		arrêt • Haltestelle		
rue de Larochette 45A	13:23	Medernach	15:50	
Neienshaff	13:31	rue de Larochette 45A	15:57	
Savelborn	13:34	Neienshaff	16:05	
Pletschterhaff	13:38	Savelborn	16:08	
Fürtgeshaff	13:41	Pletschterhaff	16:13	
Schnepperkopp	13:43	Fürtgeshaff	16:16	
Foschenterhaff	13:47	Schnepperkopp	16:18	
Medernach	13:52	Foschenterhaff	16:22	

DER SICHERE SCHULWEG



LINKS, RECHTS, LINKS...

- Ich gehe immer auf der sicheren Seite des Bürgersteigs, weit weg von der Straße.
- Ich überquere die Straße am Fußgängerstreifen: bei Rot bleibe ich stehen, bei Grün darf ich gehen, doch trotzdem bleibe ich achtsam. Sind keine Ampeln vorhanden, schaue ich nach links, nach rechts und nochmal nach links bevor ich die Straße überquere.
- Ist kein Fußgängerstreifen vorhanden, bleibe ich dort stehen, wo die Straße überschaubar ist und die Autofahrer mich sehen können. Danach links, rechts, links...



- Erklären Sie Ihren Kindern die wesentlichen Verkehrsregeln.
- Machen Sie Ihre Kinder auf die Gefahren der Straße aufmerksam.
- · Gehen Sie den Schulweg mehrmals gemeinsam ab.
- Beachten auch Sie die Verkehrsregeln: halten Sie nicht mit dem Wagen auf dem Fußgängerstreifen oder auf dem Bürgersteig!
- Lassen Sie Ihr Kind nur zur Seite des Bürgersteigs aus dem Auto ein- und aussteigen.



ICH BIN SICHTBAR!

Damit mich die Autofahrer im Dunkeln besser sehen,

- trage ich helle Kleidung,
- klebe ich reflektierende Bänder auf meine Kleidung und auf meine Schultasche,
- ziehe ich eine Sicherheitsweste über.

SICHERHEITSGURT UND KINDERSITZ!

Auch für die kurzen Fahrten!

- Im Auto muss man immer angeschnallt sein, entweder mit dem Gurt oder im Kindersitz.
- Ein 3- bis 17-jähriges Kind, welches noch keine 150 cm groß ist, muss in einem für seine Größe und seinem Gewicht entsprechenden Kindersitz oder einer Sitzerhöhung Platz nehmen.



Erhöhte Vorsicht zum Schulanfang

Vor allem Kleinkinder kennen die Gefahren im Straßenverkehr nicht und sind aufgrund ihrer Größe weniger sichtbar für den Autofahrer. Zudem können sie zum Schulanfang aufgeregt sein und daher die wesentlichen Verkehrsregeln vergessen.

Zusätzliche Vorsicht ist daher seitens aller Verkehrsteilnehmer gefragt:

- Seien Sie achtsam und passen Sie auf Kleinkinder auf.
- Passen Sie Ihre Geschwindigkeit in der Nähe von Schulen an.



WWW.POLICE.LU © Police Lëtzebuerg - 20.07.2022 ZESUMME FIR IECH

LE CHEMIN DE L'ÉCOLE EN TOUTE SÉCURITÉ



GAUCHE, DROITE, GAUCHE ...

- Je marche toujours du côté sûr du trottoir, loin des voitures.
- Je traverse la rue au passage pour piétons en veillant aux feux de circulation : rouge je dois m'arrêter, vert je peux marcher mais je reste attentif. S'il n'y a pas de feux de circulation, je regarde à gauche, à droite et encore une fois à gauche avant de traverser la rue.
- S'il n'y a pas de passage pour piétons, j'attends au bord de la chaussée dans un endroit où je vois bien la chaussée et où les automobilistes m'aperçoivent également. Ensuite gauche, droite, gauche...



LES PARENTS DONNENT L'EXEMPLE!

- Expliquez à votre/vos enfant(s) les règles élémentaires de la circulation.
- Sensibilisez votre/vos enfant(s) aux dangers de la route.
- Parcourez plusieurs fois le chemin de l'école ensemble.
- Respectez vous-même les règles du Code de la route : ne stationnez pas sur les passages pour piétons ou sur le trottoir.
- Faites en sorte que votre enfant monte et descende toujours de la voiture du côté du trottoir.

JE SUIS VISIBLE!

Pour que les automobilistes m'aperçoivent plus facilement dans le noir, je porte :

- · des vêtements clairs,
- des bandes réfléchissantes sur mes vêtements et sur mon cartable.
- un gilet de sécurité.

CEINTURE DE SÉCURITÉ ET SIÈGE POUR ENFANTS!

Même pour des trajets courts!

- En voiture, il faut toujours être attaché, soit avec la ceinture, soit dans le siège pour enfants.
- Un enfant âgé entre 3 et 17 ans accomplis dont la taille n'atteint pas 150 cm, doit prendre place dans un siège pour enfants ou un rehausseur qui correspond à sa taille et son poids.



Vigilance accrue lors de la rentrée des classes

Surtout les enfants plus jeunes ne se rendent pas encore compte des dangers de la route et sont moins visibles à cause de leur petite taille. S'y ajoute une certaine agitation lors de la rentrée scolaire qui peut leur faire oublier les règles élémentaires de la circulation. Une attention particulière est donc requise de la part de tous les usagers de la route :

- Soyez attentif et faites attention aux enfants.
- Adaptez votre vitesse aux abords des écoles.



WWW.POLICE.LU © Police Létzebuerg - 20.07.2022 ZESUMME FIR IECH





Liebe Kinder,

Wisst ihr, worauf ihr in der Nähe von Straßen aufpassen müsst?

Hier findet ihr die wichtigsten Regeln.



Chers enfants,

Est-ce-que vous savez à quoi vous devez faire attention près des routes?

Voici les règles les plus importantes.



Dear children,

Do you know what you need to do when you are next to a street?

These are the most important rules.



lch bringe mich nicht in Gefahr.



J'évite des situations dangereuses.



I avoid dangerous situations.





Auch auf dem Bürgersteig bin ich vorsichtig.



Aussi sur le trottoir, je fais attention.



I always pay attention - also on the sidewalk.



WWW.POLICE.LU ZESUMME FIR IECH

REGELN FÜR KINDER RÈGLES POUR ENFANTS RULES FOR CHILDREN





Ich schaue nach links, rechts, und nochmal nach links bevor ich eine Straße überquere.



Je regarde à gauche, à droite, et encore une fois à gauche avant de traverser une route.



I check the left, right, and again the left side of the road before crossing it.





Ich überquere die Straße nur auf dem Fußgängerstreifen und wenn die Ampel grün zeigt.



Je traverse la route uniquement au passage pour piétons et lorsque les feux sont verts.



I only cross the road on a crosswalk and when the traffic lights are green.





Wenn es dunkel ist, trage ich helle oder bunte Kleidung, damit man mich sieht.



Lorsqu'il fait nuit, je porte des vêtements clairs et colorés pour qu'on me voie.



In darkness, I wear bright and colourful clothes, so that others can see me.



WWW.POLICE.LU ZESUMME FIR IECH

LE CORPS ENSEIGNANT DAS LEHRPERSONAL

Cycle 1 précoce et préscolaire • 1. Zyklus Früherziehung und Vorschule

Nadine RODENBOUR

Marie-Jeanne KLEIN-NEU éducatrice Martine FLIES

Joëlle PRIM Catherine Sandra GOERGEN SAUBER



Nadine KLEIN éducatrice

Isabella ANNESE

Fabienne SCHARES

Liliana ALVES éducatrice

Sylvie BARRELA



Léonie PETIT



Melanie SCHEECK éducatrice



Mariana
DE CARVALHO
GOMES



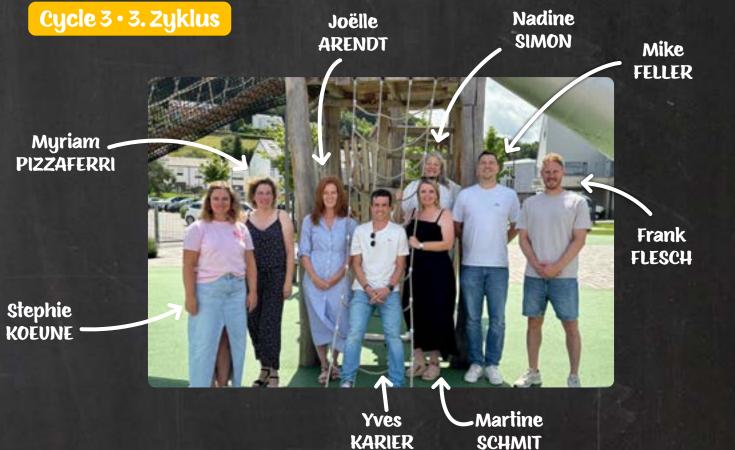
Mady WEBER éducatrice



Idalina
KLEIN-SOARES
intervenante
lusophone

LE CORPS-ENSEIGNANT-DAS LEHRPERSONAL---





LE CORPS ENSEIGNANT DAS LEHRPERSONAL



Tom HERMES

Le cours d'accueil · Die Aufnahmeklasse



Tom Hermes est en charge du cours d'accueil à l'Aerenzdallschull.

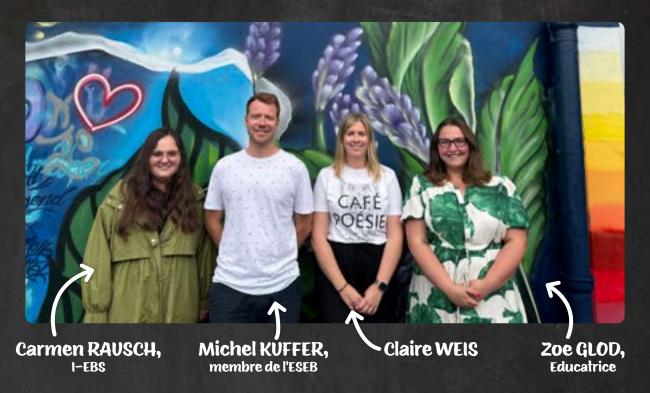
Les élèves nouvellement arrivés au Luxembourg en cours de scolarité, qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue allemande et/ou française (cycles 2.2 à 4) pour suivre l'enseignement fondamental, sont inscrits dans une classe du cycle correspondant à leur âge et suivent un ou plusieurs cours d'accueil hebdomadaires en dehors de leur classe d'attache pour apprendre de manière intensive la ou les langue(s) nécessaire(s) pour suivre l'enseignement en classe.

Tom Hermes ist der Lehrbeauftragte der Aufnahmeklasse der Aerenzdallschull.

Schüler, die im Laufe des Schuljahres nach Luxemburg umziehen und deren Sprachkenntnisse in Französisch und/oder Deutsch (Zyklen 2.2 bis 4) unzureichend sind, um dem allgemeinen Schulunterricht zu folgen, werden in eine Klasse eingeschrieben, die ihrer Altersstufe entspricht. Die Schüler erhalten wöchentlich eine oder mehrere Stunden Förderunterricht außerhalb ihrer Klasse, um auf intensive Weise die notwendige(n) Sprache(n) des Schulunterrichts schneller zu erlernen.

LE CORPS ENSEIGNANT DAS LEHRPERSONAL

Enseignants pour enfants à besoins spécifiques Lehrer für Schüler mit besonderen Bedürfnissen



I-EBS

Quand un enfant présente des difficultés à suivre le rythme normal des cours, des mesures d'aide adaptées à ses difficultés d'apprentissage lui sont proposées, allant de l'adaptation de l'enseignement et de l'appui par les enseignants de sa classe à la poursuite de l'enseignement dans une classe d'une école spécialisée.

Des instituteurs/trices spécialisés dans l'encadrement et la prise en charge des élèves à besoins spécifiques (I-EBS) soutiennent les titulaires de classe et équipes pédagogiques dans la mise en œuvre d'un enseignement adapté aux besoins de l'enfant présentant des difficultés.

Wenn ein Kind Schwierigkeiten hat, dem normalen Unterricht zu folgen, werden ihm an seine Bedürfnisse angepasste Fördermaßnahmen angeboten, die von der Anpassung des Unterrichts und der Nachhilfe durch die Lehrkräfte seiner Klasse bis zum Besuch einer Förderschulklasse reichen.

Speziell ausgebildete Förderschullehrer (Instituteurs spécialisés dans l'encadrement et la prise en charge des élèves à besoins spécifiques - I-EBS) unterstützen die Klassenlehrer und pädagogischen Teams bei der Umsetzung eines an die Lernbedürfnisse des Schülers angepassten Unterrichts.

ESEB

Au niveau régional, une équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB) est créée. Elle se compose de professionnels multidisciplinaires.

Lorsque l'I-EBS a constaté, en accord avec l'équipe pédagogique et les parents concernés, que la prise en charge assurée par l'école n'est pas suffisante, l'ESEB a pour mission d'assurer le diagnostic et le suivi de la prise en charge des élèves à besoins spécifiques en collaboration avec les écoles, les I-EBS concernés, et, au besoin, avec l'équipe médico-socio-scolaire concernée et les instituts spécialisés.

Auf regionaler Ebene wird ein Unterstützungsteam für Schüler mit besonderem Förderbedarf (Equipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques - ESEB) gebildet. Es setzt sich aus multidisziplinären Fachleuten zusammen.

Wenn der Förderschullehrer (I-EBS) in Übereinstimmung mit dem pädagogischen Team und den betroffenen Eltern festgestellt hat, dass die Betreuung durch die Schule nicht ausreichend ist, hat das ESEB die Aufgabe, die Diagnose und die Unterstützung von Schülern mit besonderem Förderbedarf zu gewährleisten, in Zusammenarbeit mit den Schulen, den betroffenen I-EBS und, falls nötig, mit dem betroffenen schulmedizinischen Team und den Förderschulen.

La commission d'inclusion • Die Kommission für Inklusion

Dans chaque direction de l'enseignement fondamental fonctionne une commission d'inclusion (CI). Les commissions d'inclusion ont pour mission de définir, soit à la demande des parents, soit à la demande de l'instituteur ou d'un représentant de la maison relais, et pour autant que les parents aient marqué leur accord, la prise en charge des élèves qui en ont besoin.

La commission d'inclusion est composée:

- du directeur adjoint concerné comme président ;
- d'un instituteur comme secrétaire ;
- de 3 membres de l'ESEB concernée ;
- d'un représentant du ministre ayant l'Enfance et la Jeunesse dans ses attributions;
- d'un représentant des Centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée.

La CI fait établir un dossier qui comprend:

- un diagnostic des besoins de l'élève ;
- les aides qui peuvent lui être attribuées ;
- un plan de prise en charge individualisé.

Le plan est soumis aux parents pour accord. La CI fait évaluer annuellement le plan et y intègre les adaptations jugées nécessaires pour assurer le progrès scolaire de l'élève.

Jedes Grundschuldirektorat beinhaltet eine Kommission für Inklusion (CI). Diese Kommissionen haben die Aufgabe auf Bitte der Eltern, des Grundschullehrers oder eines Vertreters der Maisons relais, das Einverständnis der Eltern vorausgesetzt, die Unterstützungsmaßnahmen für Schüler mit besonderem Förderbedarf festzulegen.

Die Kommission für Inklusion setzt sich zusammen aus:

- dem stellvertretenden Direktor des jeweiligen Grundschuldirektorats als Vorsitzender;
- einem Grundschullehrer als Sekretär;
- 3 Mitgliedern des betroffenen ESEB;
- einem Vertreter des Ministeriums, in dessen Zuständigkeit Kinder und Jugendliche fallen;
- einem Vertreter der psychopädagogischen Kompetenzzentren.

Die CI legt eine Fallakte an. Diese umfasst:

- eine Diagnose der Lernbedürfnisse des Schülers;
- die für ihn infrage kommenden Unterstützungsmaßnahmen;
- einen individuell zugeschnittenen Betreuungsplan.

Der Plan wird den Eltern zur Zustimmung vorgelegt. Die "CI" bewertet den Plan auf jährlicher Basis und nimmt die für erforderlich erachteten Anpassungen vor, um den schulischen Fortschritt des Schülers zu gewährleisten.

Adresse:

Direction de l'enseignement fondamental Direction Diekirch 7, Avenue de la Gare L-9233 Diekirch

Tél.: 247 - 55 870 Fax: 247 - 55 871

E-mail: secretariat.diekirch@men.lu

DIVERS ------VERSCHIEDENES

Centre pour le développement moteur

Nous, psychomotriciens et ergothérapeutes de la section 2 du Centre pour le développement moteur (CDM), sommes responsables du dépistage systématique des difficultés motrices et offrons un soutien moteur aux enfants du cycle 1.2.

Afin de relever les défis moteurs de l'école, il est important que les compétences motrices soient appropriées à l'âge développemental.

La coopération avec les parents et l'ensemble du personnel de l'école constitue également une part importante de nos activités de soutien à l'enfant. En plus du soutien moteur possible, le développement de la personnalité est également influencé positivement. Notre soutien est basé sur les forces et les intérêts des enfants.

Comment procéder?

- Fiche d'information pour les parents (cycle 1.2) au début de l'année scolaire
- Observations à l'école (dépistage consistant en 14 exercices moteurs)

Qu'observons-nous?

- Motricité globale (équilibre, coordination générale, ...)
- Motricité fine (couper, colorier, coller, ...)

En cas de soutien préventif, les étapes suivantes sont proposées:

- Échange avec les parents et le personnel de l'école.
- Avec le consentement des parents, nous proposons un soutien moteur préventif (individuel ou en groupe).

Ouels sont les coûts?

 Notre offre est financée par le « Ministère de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse » et elle est donc gratuite. Wir, Psychomotoriker und Ergotherapeuten der Sektion 2 des "Centre pour le développement moteur" (CDM), sind zuständig für die systematische Früherkennung motorischer Auffälligkeiten und der dazugehörigen Förderung der Kinder aus dem Zyklus 1.2.

Altersgerecht entwickelte motorische Fähigkeiten sind eine wichtige Voraussetzung um die motorischen Herausforderungen in der Schule zu meistern.

Auch die Zusammenarbeit mit den Eltern und der Schule stellt einen wichtigen Teil unseres Handelns dar, um dem Kind unsere Unterstützung anbieten zu können. Neben einer möglichen motorischen Unterstützung wird auch die Persönlichkeitsentwicklung positiv beeinflusst. Unsere Förderung orientiert sich an den Stärken und Interessen der Kinder.

Wie gehen wir vor?

- Informationsblatt für die Eltern (Zyklus 1.2) zu Beginn des Schuljahres
- Beobachtungen in der Schule (motorische Früherkennung bestehend aus 14 motorischen Übungen)

Was beobachten wir?

- Grobmotorik (Gleichgewicht, allgemeine Koordination, ...)
- Feinmotorik (Schneiden, Malen, Kleben, ...)

Im Falle einer präventiven Unterstützung werden die folgenden Schritte vorgeschlagen:

- Austausch mit den Eltern und dem Schulpersonal
- Mit dem Einverständnis der Eltern bieten wir eine präventive motorische Förderung an (individuell oder in der Gruppe).

Was sind die Kosten?

 Unser Angebot wird durch das "Ministerium für Bildung, Kinder und Jugend" finanziert und ist daher kostenlos.

Adresse:

Centre pour le développement moteur 1, place Thomas Edison L-1483 STRASSEN 44 65 65 - 1 www.cc-cdm.lu



CDM-SEKTIOUN2

Wee si mir? Wat maache mir?



Ergotherapeuten

Psychomotoriker

d'Fréierkennung vu motoreschen

Entwecklungssteierungen

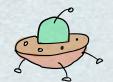




Mam Dépistage!*

D'Kanner maache mat eis eng Rees an de Weltall





10% vun de Schüler, weisen hei Schwieregkeeten op







Art 5 Paragraphe 1 Al.b

Loi du 20 juillet 2018 portant création de Centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée en faveur de l'inclusion scolaire

Source: legilux.public.lu

CDM-SECTION2

Qui? Que fait-on?

Qui sommes-nous?

dépistage précoce des troubles du développement moteur

Ergothérapeutes

k

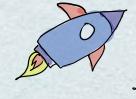
responsable du

Psychomotriciens



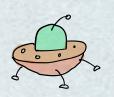
Comment?

Grace au dépistage!



Les enfants participent à un voyage imaginaire dans l'espace *





410% des élèves présentent des difficultés lors







Art 5 Paragraphe 1 Al.b

Loi du 20 juillet 2018 portant création de Centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée en faveur de l'inclusion scolaire

Source: legilux.public.lu

Airtramp

Un Airtramp est installé à l'ancien hall sportif à Medernach. Tous les enfants des cycles 1-4 ont la possibilité de l'utiliser sous condition que le responsable de l'éducation physique ait suivi une formation spécifique.

In der alten Sporthalle in Medernach befindet sich ein Airtramp das von allen Kindern der Zyklen 1-4 benutzt werden kann, unter der Voraussetzung, dass der Sportbeauftragte eine fachmännische Weiterbildung vorweisen kann.

Quelques informations sur l'airtramp:

L'airtramp est un outil psychomoteur qui est utilisé en éducation uniquement par des personnes responsables ayant suivi une formation spécifique.

Il s'agit d'un grand coussin d'air de 9x9x1m qui a comme spécificité que les bâches supérieures et inférieures sont reliées à l'intérieur par des cordes, ce qui répartit uniformément les forces et augmente la dynamique du coussin.

C'est une expérience corporelle unique au niveau:

- moteur (coordination, expérimentations motrices);
- psychomoteur (tonus, équilibre, schéma corporel);
- social (interaction, coopération);
- psychologique et émotionnel (image de soi, confiance en soi);
- relaxant (détente, sens du toucher).

Praktische Informationen zum Airtramp:

Das Airtramp, ein 9x9x1 Meter großes Luftkissen, darf nur von fachlich kompetentem Personal beaufsichtigt werden.

Im Inneren sorgt ein flexibles System von Polyesterleinen im aufgeblasenen Zustand des Airtramps für eine gleichmäßige Verteilung der Kräfte und steigert so die Eigendynamik des Gerätes.

Das Airtramp ermöglicht eine körperliche Erfahrung auf mehreren Stufen:

- motorisch (Koordination, motorische Erfahrungen);
- psychomotorisch (Tonus, Gleichgewicht, Körperschema);
- sozial (Kommunikation, Kooperation);
- psychologisch und emotional (Selbstbewusstsein, Eigenwahrnehmung);
- relaxen (Entspannung, Tastsinn).



DIVERS -----VERSCHIEDENES

Le Plan de développement de l'établissement scolaire (PDS)

Le Plan de développement de l'établissement scolaire (PDS) est une démarche structurée, commune et cohérente entreprise par la communauté scolaire.

Il vise à répondre pleinement aux spécificités locales de l'école et à ses besoins. Il est pris en compte dans l'organisation scolaire.

Pour ce faire :

- l'autonomie des écoles sera accentuée;
- des ressources supplémentaires seront mises à disposition des écoles;
- la collaboration entre tous les acteurs scolaires sera renforcée;
- les démarches menées seront davantage appuyées et soutenues par un accompagnement adapté aux besoins de l'école;
- les écoles disposeront d'une flexibilité accrue pour fixer les objectifs et mettre en oeuvre les plans d'action ;
- de nouveaux outils seront proposés pour permettre une simplification de planification, de la mise en oeuvre et de l'évaluation.

Le PDS porte sur une durée de 3 années scolaires.

Fruits à l'école · Schulobstprogram



Le programme « Fruits à l'école » (anciennement Fruit4school) est un projet sur les fruits et légumes mis en place par l'Union européenne. Au Luxembourg, le projet est mené depuis 2010 sous l'égide du ministère de l'Agriculture et est exécuté par l'Administration des services techniques de l'agriculture (ASTA).

But du programme

Ce projet permet aux enfants de

- découvrir le plaisir des fruits et légumes ;
- s'initier à une alimentation saine ;
- d'acquérir de nombreuses connaissances sur les fruits et légumes.

Fonctionnement

Une fois par semaine, chaque école fondamentale participant au programme est approvisionnée en fruits et légumes frais, de sorte que les enfants reçoivent au moins une portion gratuite de fruits ou de légumes en dehors des repas. La quantité livrée à l'école est adaptée au nombre d'enfants présents dans l'école.

Das Schulobstprogramm (früher Fruit4school) ist ein Projekt zum Thema Obst und Gemüse, welches von der Europäischen Union ins Leben gerufen wurde. In Luxemburg läuft das Projekt seit 2010 unter dem Landwirtschaftsministerium und wird von der "Administration des services techniques de l'agriculture" (ASTA) ausgeführt.

Sinn und Zweck des Programms

Kinder sollen durch dieses Projekt:

- den Genuss von Obst und Gemüse kennenlernen;
- an gesundes Essen herangeführt werden ;
- eine ganze Menge Wissen über Obst und Gemüse mit auf den Weg bekommen.

Funktionsweise

Einmal pro Woche wird jede Grundschule, welche am Programm teilnimmt, mit frischem Obst und Gemüse beliefert, so dass die Kinder mindestens eine gratis Portion Obst oder Gemüse außerhalb der Mahlzeiten erhalten. Die an die Schule gelieferte Menge ist auf die Anzahl der Kinder an der Schule abgestimmt.



Inscription LASEP 25/26

Nouveau: Licence gratuite



Chers enfants, chers parents,

Le sport favorisant le bien-être, la santé morale et physique de chacun, nous espérons accueillir **TOUS** les enfants de notre école aux cours de LASEP – Sport pour tous, bouger pour le plaisir et l'épanouissement personnel – dès la rentrée scolaire 2025-2026.

Début des cours: 29.9.2025 respectivement 1.10.2025

!!! Cotisation annuelle : gratuite pour toute licence personnalisée à partir de septembre!!!

Responsable LASEP: Rodenbour Nadine - Tel: 691 644 009

Scannez la fiche d'inscription obligaroire

à remettre impérativement!!!



CYCLE 1 - Préscolaire

Quand: faites le choix entre 2 plages svpl

Le groupe dans lequel votre enfant suivra le cours vous sera communiqué dès que possible

Lundi de 12:00-13:00h ou de 15:55-16:55h Mardi de 11:55-13:55h

Dirigeants: Isabella, Sylvie, Nadine

J'inscris mon enfant à la LASEP pour l'année scolaire 25/26

Lundi, de 12:00-13:00h Lundi, de 15:55-16:55h Mardi, de 11:55-13:00h Nom et prénom de l'enfant:	
•	
Matricule:	Localite :
Adresse:	
Nom de l'enseignant :	Cycle :
Nom de la personne responsable:	
N°téléphone de la personne responsable	

Signature des parents:



Inscription LASEP 25/26

Nouveau licence gratuite



Chers enfants, chers parents,

Le sport favorisant le bien-être, la santé morale et physique de chacun, nous espérons accueillir <u>TOUS</u> les enfants de notre école aux cours de LASEP – Sport pour tous, bouger pour le plaisir et l'épanouissement personnel – dès la rentrée scolaire 2025-2026.

Début des cours: 29.9.2025 respectivement 1.10.2025

!!! Cotisation annuelle : gratuite pour toute licence personnalisée à partir de septembre!!!

Responsable LASEP: Rodenbour Nadine - Tel: 691 644 009



<u>Scannez la fiche d'inscription obligaroire</u> à remettre impérativement!!!

CYCLE 2

Quand: tous les mercredis

De 15:55-16:55h

<u>Dirigeants: Isabella,</u>

<u>Mariana, Nadine</u>

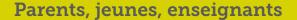
CYCLE 3

Quand: tous les mercredis

De 15:55-16:55h

Dirigeant: Michel Kuffer

j'inscris mon enfant à la LASEP pour l'a	nnée scolaire 25/26
Nom et prénom de l'enfant:	
Matricule:	
Adresse:	
Nom de l'enseignant :	
Nom de la personne responsable: N°téléphone de la personne responsable	
N°téléphone de la personne responsable	<u>je</u> t
Signature des parents:	1 June





Vous rencontrez des problèmes de communication avec l'école, le lycée ou un service de l'Éducation nationale? Vous avez le sentiment de ne pas arriver à les régler tout seuls?

Le Service de médiation scolaire est là pour vous soutenir, en particulier dans ces 3 domaines : l'abandon scolaire, l'inclusion et l'intégration.



Tél.: (+352) 247 - 65280 contact@mediationscolaire.lu mediationscolaire.lu



Service de **médiation**

scolaire

Les mêmes droits pour chaque enfant et adolescent!

L'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher est là pour faire respecter les droits des enfants et des jeunes. Ces droits incluent p.ex. le droit d'être écouté et entendu, respecté, protégé et de grandir dans un environnement sûr.

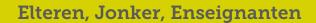
Si vous êtes enfant ou adolescent.e, parent, enseignant.e ou autre intervenant.e, représentant.e des parents d'élèves et que vous avez des questions ou des préoccupations concernant la violation de ces droits, l'OKAJU vous écoute.



Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher Défenseur des droits de l'enfant

- (a) 65, route d'Arlon L-1140 Luxembourg
- www.okaju.lu www.kannerrechter.lu





Kannerrechter respektéieren, an der Schoul an am Alldag!

Hutt dir Problemer bei der Kommunikatioun mat der Schoul, dem Lycée oder engem Service vum Ministère fir Educatioun? Hutt dir d'Gefill, dass dir si net selwer léise kënnt?

De Service de médiation scolaire ass do, fir iech ze hëllefen, besonnesch an 3 Fäll hëllefen, de Schoul-Ofbroch, d'Inklusioun an d'Integratioun.



Tél.: (+352) 247 - 65280 contact@mediationscolaire.lu mediationscolaire.lu



Service de **médiation**

scolaire

Déi selwecht Rechter fir all Kand a Jugendlechen!

Den Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher setzt sech fir d'Rechter vu Kanner a Jugendlecher an. Des Rechter enthalen zum Beispill d'Recht drop, ugehéiert a bedelegt, respektéiert a geschützt ze ginn, souwéi an engem sécheren Ëmfeld opzewuessen.

Dir sidd Kand oder Teenager.in, Elterendeel, Enseignant.e. oder Intervenant.e bei Kanner, Elterevertrieder.in an dir hutt d'Gefill, datt esou e Recht net respektéiert gëtt?



Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher Défenseur des droits de l'enfant

- (a) 65, route d'Arlon L-1140 Luxembourg
- www.okaju.lu www.kannerrechter.lu



SERVICE « KRANK KANNER DOHEEM »

L'OBJECTIF:

Le « Service Krank Kanner Doheem » offre une garde individuelle à domicile pour enfants malades.

Ceci permet aux parents de poursuivre leur activité professionnelle et aux enfants de se rétablir dans les meilleures conditions et dans leur milieu familial.

Les demandes des familles monoparentales sont traitées en priorité.

LES TARIFS:

Le revenu net du ménage sera pris comme base de calcul pour la participation aux frais de garde.

Suite à un changement de tarification, les personnes à revenu modeste pourront désormais bénéficier d'une réduction du prix horaire pouvant aller jusqu'à 35%.

Les frais de parking sont à charge des parents. Les frais administratifs s'élèvent à 2,50 €.

Pour les familles monoparentales le certificat de résidence élargi, établi par la commune est indispensable. Tous les détails et le calcul sont disponibles sur le site internet www.skkd.lu



lien vers les tarifs à partir du 01.01.2025

LES GARDES:

Les gardes ont lieu de lundi à vendredi entre 7:00 et 19:00 heures. La durée d'une garde ne peut pas dépasser 9 heures de suite. Une visite médicale est indiquée au 2^{ième} jour de la garde. Toutes les collaboratrices du « Service Krank Kanner Doheem » ont une formation dans le domaine socio-familial et participent régulièrement aux formations internes.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES:



48 07 79

Lundi - jeudi de 7:00 à 12:00 et de 14:00 à 18:00 heures. Vendredi de 7:00 à 12:00 heures. Répondeur de 18:00 heures jusqu'au lendemain 7:00 heures. Le service est fermé les weekends et jours fériés. (Répondeur)

L'inscription au « Service Krank Kanner Doheem » se fait par fiche d'inscription qui se trouve en ligne sur le site :

www.skkd.lu/inscription



lien vers le site www.skkd.lu/inscription

Pour faciliter l'organisation des gardes, il est préférable de téléphoner au bureau au 48 07 79 pour organiser une garde.



SERVICE "KRANK KANNER DOHEEM"

ZIELE:

Der "Service Krank Kanner" bietet eine individuelle Betreuung von kranken Kindern zu Hause an.

Diese Dienstleistung ermöglicht es den Eltern ihre berufliche Aktivität weiter zu führen, während die Kinder in ihrer gewohnten Umgebung genesen können.

Anfragen von Alleinerziehenden werden vorrangig behandelt.

TARIFE:

Das Nettoeinkommen des Haushaltes gilt als Berechnungsgrundlage für die Unkostenbeteiligung der Kinderbetreuung.

Aufgrund einer Änderung der Tarife können Personen mit geringem Einkommen nun von einer Ermäßigung des Stundenpreises von bis zu 35 % profitieren.

Die Parkgebühren sind von den Eltern zu tragen. Die Verwaltungsgebühr beträgt 2,50 €.

Bei Alleinerziehenden wird eine, von der Gemeinde auszustellende, erweiterte Wohnsitzbescheinigung benötigt.

Alle Einzelheiten und die Berechnung sind auf der Website www.skkd.lu verfügbar.



Link zu den Tarifen ab dem 01.01.2025

BETREUUNGEN:

Die Betreuungen finden von Montag bis Freitag zwischen 7:00 und 19:00 Uhr statt. Die Betreuungszeit pro Tag darf 9 Stunden nicht überschreiten.

Ab dem zweiten Betreuungstag ist ein ärztliches Attest erforderlich.

Alle Mitarbeiterinnen vom "Service Krank Kanner Doheem" haben eine Ausbildung im sozio-familiären Bereich und nehmen regelmäβig an internen Weiterbildungskursen teil.

FÜR ZUSÄTZLICHE INFORMATIONEN:



48 07 79

Montag bis Donnerstag von 7:00 bis 12:00 und von 14:00 bis 18:00 Uhr.

Freitag von 7:00 bis 12:00 Uhr

Anrufbeantworter von 18:00 bis 7:00 Uhr am nachfolgenden Tag.

An Wochenenden und Feiertagen ist der Dienst geschlossen. (Anrufbeantworter).

Um die Organisation der Betreuungen zu vereinfachen, füllen Sie bitte das Anmeldeformular im Voraus aus, das Sie auf der Website finden: www.skkd.lu/inscription

Die Anfrage einer Betreuung erfolgt telefonisch.





Link zur Seite www.skkd.lu/inscription

SERVICE D'ÉDUCATION ET D'ACCUEIL (MAISON RELAIS)



Le service d'éducation et d'accueil de la commune de la Vallée de l'Ernz est géré par la Croix-Rouge luxembourgeoise.



87 90 82 401



relais.medernach@croix-rouge.lu <u>www.aerenzdall.lu</u> → rubrique Maison Relais <u>www.croix-rouge.lu/medernach</u>







Comme structure d'éducation et d'accueil et un lieu de l'éducation non-formelle, nous essayons de créer un environnement stimulant, et de créer des processus d'éducation permettant à l'enfant autodéterminé de participer activement au quotidien. Nos lieux d'éducation mêlent l'éducation, l'accueil et la formation pendant les heures de travail des parents et en dehors de l'horaire scolaire.

Nous accompagnons et encourageons les enfants de la manière suivante :

- Nous proposons une relation émotionnelle ;
- Nous observons et documentons l'évolution et le développement de l'enfant ;
- Nous encourageons l'enfant à découvrir son environnement ;
- Nous offrons des défis à l'enfant afin d'optimiser ses compétences ;
- Nous offrons un travail pédagogique « ouvert », adapté à l'âge des enfants, dans des salles/espaces à fonction spécifique (par exemple construction, mouvement, jeux de rôle, créativité...) permettant aux enfants de faire leurs propres expériences en fonction de leurs intérêts et de leurs besoins;
- Nous encourageons les enfants à participer activement et de manière démocratique à l'organisation du quotidien du service d'éducation et d'accueil ;
- Nous proposons un environnement propice au développement émotionnel, cognitif et moteur de l'enfant;
- Nous offrons un accompagnement des devoirs à domicile ;
- Nous soutenons une coopération avec l'école dans l'intérêt du développement de l'enfant;
- Nous offrons une restauration comprenant le repas de midi et les collations, tout en veillant à une alimentation saine et équilibrée se basant sur les recommandations du ministère de la Santé.

Dans un souci permanent d'amélioration de notre offre, nous proposons aux parents :

- Des échanges réguliers
- Des réunions d'échange sur demande
- Une flexibilité au niveau des inscriptions
- Une coopération dans l'intérêt de l'enfant, ainsi qu'un soutien dans des questions d'éducation

SERVICE D'ÉDUCATION ET-D'ACCUEIL (MAISON RELAIS)

La situation géographique





Pour contacter le service d'éducation et d'accueil

Salle d'accueil

de 7.00 à 8.00 heures et de 17.30 à 19 heures

87 90 82 - 402

Conférences des éducateurs

87 90 82 - 310

Bureau

87 90 82 - 401

Gsm Cycle 1

621 83 73 30

Gsm Cycle 2-4

691 83 73 28

Par email

relais.medernach@croix-rouge.lu

L'équipe

Notre équipe éducative est composée :

• D'une éducatrice graduée, responsable du service d'éducation et d'accueil ;

Ce bâtiment accueille les groupes des enfants inscrits aux cycles 1,2, 3 et 4.

- D'éducateurs gradués ;
- D'éducateurs ;
- D'éducateurs, actuellement en formation en cours d'emploi ;
- D'aides-soignantes;
- D'aides socio-éducatives ;
- De personnel de remplacement.

L'équipe éducative, dans sa totalité, est liée au secret professionnel.

Sandy NICOLAY est la responsable du service d'éducation et d'accueil de la commune de la Vallée de l'Ernz.

La responsable est à la disposition et à l'écoute des parents, soit sur simple demande, soit sur rendez-vous.

SERVICE D'ÉDUCATION ET D'ACCUEIL (MAISON RELAIS)

Équipe pédagogique



Sandy Nicolay Responsable



Dylan MagalhaesResponsable adjoint



Magalie Borges Référente pédagogique cycle 1



André Almeida Référent pédagogique cycle 3



Lars Rüffin Référent pédagogique inclusif et référent pédagogique du Cycle 4



Nadine Plottes Référente pédagogique inclusive



Belkys Aracena



Andrea Betz



Dina Carvas



Silvana da Costa Gomes



Raquel de Sousa Neves



Melinda Gomes



Rebecca Haubrich



Natascha Heck



Rafael Martins



Léiny Philippe

SERVICE D'ÉDUCATION ET-D'ACCUEIL (MAISON RELAIS)







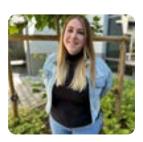
Marlène Pires Morais



Gwen Raach



Danielle Schneider



Verena Schneider



Taylor Vital



Joanne Weiler

Informations et documents à télécharger

Toutes les informations importantes ainsi que tous les documents à télécharger sont disponibles sur le site du service d'éducation et d'accueil, accessible via le site de la commune de la Vallée de l'Ernz : www.aerenzdall.lu

Vous pouvez y trouver les documents suivants :

- Fiches d'inscription
- Annexes 2025/2026
- Règlement d'ordre interne
- Fiches d'inscription pour les vacances et délais d'inscription
- Programmes d'activités
- Menu de la semaine
-



lien vers le site internet de la commune, page de l'inscription à la maison relais



lien vers le site internet de la commune, page de la maison relais

SERVICE D'ÉDUCATION ET D'ACCUEIL (MAISON RELAIS)

Année scolaire 2025/2026 • Schuljahr 2025/2026

Planning des remises des fiches de présences vacances et congés scolaires 2025/2026

Les fiches de présences pour les périodes de congés et vacances pour toute l'année scolaire 2025-2026 sont disponibles sur le site Internet www.aerenzdall.lu; www.croix-rouge.lu ou à la Maison Relais.

Congés, vacances scolaires et jours fériés	Délai remise des fiches de présences
Congé de la Toussaint 01.11.2025 au 09.11 2025	10 octobre 2025
Marché de Noël organisé par l'école le 12 décembre 2025	La Maison Relais ferme ses portes à 17h30
Vacances de Noël 20.12.2025 au 04.01.2026 inclus	Maison Relais fermée
Congé de Carnaval 14.02.2026 au 22.02.2026	10 janvier 2026
Vacances de Pâques 28.03.2026 au 12.04.2026	10 février 2026
Lundi de Pâques 06.04.2026	Maison Relais fermée
Ascension, jeudi le 14.05.2026	Maison Relais fermée
Congé de la Pentecôte 23.05.26 au 31.05.2026	10 avril 2026
Lundi de Pentecôte, 25.05.2026	Maison relais fermée
Fête nationale, mardi le 23.06.2026	Maison Relais fermée
Fête de l'école le 10 juillet 2026	La Maison Relais ferme ses portes à 17h30

Vacances d'été 16.07.2026 au 14.09.2026

16.07.2026 au 31.07.2026

• Activités d'été pour tous les enfants de la commune (C1 (enfants inscrits au précoce et préscolaire) et Cycles 2-4) et

02 juin 2026

inscription Maison Relais

Congé collectif 01.08.2026 au 16.08.2026	Maison Relais fermée
17.08.2026 au 14.09.2026	10 juillet 2026



Toute annulation sera acceptée jusqu'à jeudi 12 heures qui précède la semaine en question!



SERVICE D'ÉDUCATION ET-D'ACCUEIL (MAISON RELAIS)

Les horaires

Le service d'éducation et d'accueil est ouvert, en dehors des heures de classe, du lundi au vendredi de 7:00 - 8:00 et de 11:30 heures à 19:00 heures.

Pendant les vacances scolaires, la Maison Relais est ouverte de 7:00 heures à 19:00 heures.

Elle est fermée les jours fériés légaux, ainsi qu'à certaines dates qui seront communiquées aux parents en début de chaque année scolaire.

Pour l'année scolaire 2025/2026, le service d'éducation et d'accueil fermera ses portes :

- du 20 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclus
- du 1^{er} août 2026 au 16 août 2026 inclus

Les inscriptions

Une fiche d'inscription est nécessaire pour les enfants qui fréquentent le service d'éducation et d'accueil. Toutes les inscriptions seront prises en considération. Si la demande dépasse le nombre de places disponibles, priorité sera donnée :

- aux familles monoparentales,
- aux familles où les deux parents travaillent à temps plein,
- aux familles défavorisées.

Il est possible d'inscrire votre enfant de manière :

- régulière (pour une période longue et selon un horaire fixe)
- irrégulière (d'un mois à l'autre, d'une semaine à l'autre et selon un horaire variable).

Le dernier délai pour les changements d'horaire /inscriptions est le jeudi (12h00) qui précède la semaine en question.

Une fiche d'inscription ainsi que le règlement d'ordre interne du service d'éducation et d'accueil peuvent être téléchargés sur le site de la commune. Le dossier d'inscription dûment complété est à remettre à la responsable du service d'éducation et d'accueil.

Facturation, gratuité et tarification

Depuis la rentrée scolaire 2022/2023, la gratuité de l'accueil pour les enfants soumis à l'obligation scolaire porte sur les semaines de l'école, du lundi au vendredi de 7h à 19h.

Les semaines de vacances ne sont pas gratuites. La participation financière des parents n'est plus plafonnée par un forfait : c'est le barème du CSA qui s'applique.

L'éducation précoce n'est pas concernée.

Pendant les semaines de l'école, les repas de midi sont gratuits pour tous les enfants soumis à l'obligation scolaire. Pendant les vacances, la gratuité des repas est réservée aux familles disposant d'un revenu inférieur à deux fois le salaire social minimum. Pour les autres familles, c'est le barème du CSA qui s'applique.

L'adhésion au système est gratuite et valable pour une durée de 12 mois. Les parents doivent se présenter au bureau cheque service de leur commune de résidence.

Pour plus d'informations veuillez-vous rendre sur le site <u>www.staarkkanner.lu</u>

SERVICE D'ÉDUCATION ET D'ACCUEIL (MAISON RELAIS)

Refacturation

Au cas où une facture est incorrecte à cause d'une erreur de notre part (nombre d'heures d'encadrement incorrect par exemple), veuillez-vous adresser à la responsable. Le délai de contestation est de six mois.

Réclamation pour erreur de facturation : nous vous serions reconnaissants de nous faire savoir dans le plus bref délai d'éventuelles erreurs de facturations de notre part.

Une demande de refacturation pour une facture de l'année précédente doit être présentée au plus tard pour le 15 mars de l'année en cours. Passé cette date, nous accepterons uniquement des demandes de refacturation pour les factures de l'année en cours.

Le contrat chèque-service a une validité d'un an. Aussi, les parents sont tenus de renouveler celui-ci dans les délais.

Au cas où une facture est incorrecte à cause de l'expiration du contrat chèque-service, veuillez-vous adresser au responsable. Une demande de refacturation peut concerner au maximum les deux dernières factures consécutives.

Les factures concernées doivent être accompagnées d'un courrier.

Bureau chèque-service

Administration communale de la Vallée de l'Ernz

Heures d'ouvertures:

Lundi - vendredi : 8:00 - 12:00 et 14:00 - 17:00 Jeudi: 8:00 - 12:00 et 14:00 - 19:00

Personnes de contact :

Madame Melanie ELSEN

Madame Carole KRIER

83 73 02-29 83 73 02-25 Monsieur Claude SCHAACK

83 73 02-24

Pour obtenir plus de renseignements sur le système chèque-service-accueil : www.cheque-service.lu et www.staarkkanner.lu

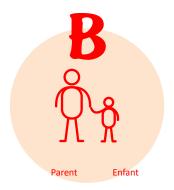


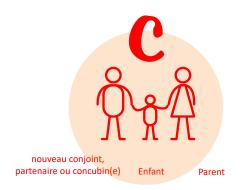
CHÈQUES-SERVICE ACCUEIL

Documents à fournir

3 types de ménages :







Le ménage qui se compose de l'enfant et de ses parents.

Dans ce cas, l'ensemble du revenu des parents est pris en considération.

Le ménage qui se compose d'un parent qui vit seul avec l'enfant.

Dans ce cas, le revenu du parent qui a l'enfant à sa charge ainsi que la pension alimentaire versée par l'autre parent sont pris en considération.

Le ménage recomposé (« patchwork families »)

Dans ce cas, le revenu du parent qui a l'enfant à sa charge, la pension alimentaire versée par l'autre parent ainsi que le revenu du nouveau conjoint, partenaire ou concubin qui vit dans le même ménage sont pris en considération.

Pièces à produire :

- 1. Bulletin d'impôt sur le revenu le plus récent (administration des contributions directes)
- 2. À défaut de produire un bulletin d'impôt : un certificat de revenu le plus récent établi par l'administration des contributions directes

Au cas où les parents ne font pas de déclaration d'impôt :

3. Un certificat établi par l'administration des contributions directes attestant que le requérant ne fait pas de déclaration d'impôt (247-52481)



- 4. Un des documents suivants :
 - Salarié: certificat annuel le plus récent de salaire (à demander auprès de l'employeur)
 - Pensionné : certificat annuel le plus récent de pension (à demander auprès de la CNAP)
 - Chômeur : certificat annuel le plus récent de chômage (à demander auprès de l'ADEM)
 - Indépendant/ Inactif : certificat de revenu annuel le plus récent du Centre commun de la Sécurité sociale.

Les bénéficiaires du revenu minimum garanti (RMG) :

5. Attestation récente délivrée par le Fonds national de solidarité

Les parents se trouvant dans la situation de ménage B ou C :

- 6. Preuve de versement de la pension alimentaire
- 7. À défaut d'une pension alimentaire : déclaration sur l'honneur signée par le représentant légal de l'enfant.

Lorsque les parents ne souhaitent pas communiquer les données sur la situation des revenus du ménage, le tarif maximum est appliqué.

Il en est de même pour les parents qui se trouvent dans la situation où le revenu mensuel du ménage est supérieur ou égal à 4,5 x SSM (=12.166,83 €/mois). (Salaire social minimum au 1er mai 2025 : 2703,74 €/mois)



GRATIS NON-FORMAL BILDUNG FIR AERT KAND

Ee weidere Schrëtt fir méi Chancëgläichheet

an der Schoul. Si erméiglecht et Arem Kand, an enger entspaanter Atmosphär dei wichtegst Kompetenzen ze entweckelen: Sprooch, Motorik, sozial Relatiounen, Kreativiteit, technesch Fäegkeeten an eng aktiv Roll an der Entwecklung vun Ärem Kand a sengen Erfollegschancen. Si kompletteiert dei formal Bildung Déi non-formal Bildung (Maison-relaisen, Foyer-scolairen, Mini-crèchen an Dageselteren) spillt eng wesentlech

de Strukture vun der non-formaler Bildung wärend de Schoulwochen gratis fir déi schoulpflichteg Kanner aus Dofir gëtt dei non-formal Bildung nach méi zougänglech. Vun der Rentrée 2022/2023 un ass den Accueil an dem Fondamental

> ZOUGÄNGLECH **BILDUNG ASS** FIR ALL KANNER **DÉI NON-FORMAL**

Weider

staarkkanner.lu Informatiounen op

3

ass d'Betreiung gratis?

D'Gratuitéit betréff all d'Bildungs a Betreiungsstrukture fir schoulffichteg Kanner: d'Maison-relaisen (och bekannt als Foyer de jour oder Foyer scolaire), d'Mini-Crèchen an d'Assistants parentaux.

A wéi enge Strukturen

D'Betreiung ass grafis, wann Äert Kand den 1. September 4 Joer al ass (Ufank vun der Schoulflicht), an am Enseignement fondamental ass.

Fir wie gëllt dës Gratuitéit?

Wéini ass et gratis?

Déi gratis Betreiung gëtt wärend de Schoulwoche vu méindes bis freides vu 7 bis 19 Auer ugebueden. Déi finanziell Bedeelegung vun den Eltere fir d'Betreiung viru 7 Auer an no 19 Auer riicht sech nom Barème vum Chèque-service (CSA).

an de Schoulvakanzen aus? Wie gesinn d'Tariffer

Wärend de Vakanzen ass d'Betreiung net gratis. Déi finanziell Participatioun vun den Elteren ass dann net méi gedeckelt, mee de Barème vum Chèque-service (CSA) gëtt applizéiert.

Offer profitéieren? Wéi kann ech vun der gratis

Wann Aert Kand schonn an eng Bildungs a Betreiungsstruktur geet musst Dir näischt maachen.

maachen op der Gemeng, wou Dir wunnt. Falls Dir Frontalier sidd, Système vum Chèque-service (CSA) bäitrieden. Dest kennt Dir musst dir lech un d'Zukunftskeess (CAE) adresséieren. Falls dëst nach net de Fall sollt sinn, musst Dir als éischt dem

D'Ophuele geschitt a Funktioun vun den disponibele Plazen. Betreiungsstruktur, déi am CSA-System dran ass, aschreiwen Am Uschloss kënnt Dir Aert Kand dann an enger Bildungs- a

Sinn d'Molzechten och gratis?

schoulflichteg Kanner. Wärend de Vakanze kënne just Famille mat Wärend de Schoulwoche si mëttes d'Molzechte gratis fir déi Barème vum Chèque-service (CSA). dëse gratis Moolzechte profitéieren. Fir all aner Famille gëllt de engem Akommes vu manner wéi dem zweefache Mindestloun vun



An der Maison relais, der Mini-Crèche oder bei engem Assistant parental entdeckt Äert Kand spilleresch a fräizätiorientéiert Aktivitéiten.

Wat maachen d'Kanner an enger Bildungs- a Betreiungsstruktur?

www.staarkkanner.lu

GRATUITE POUR VOTRE ENFAN L'EDUCATION NON FORMELLE

Un pas de plus vers l'égalité des chances

compétences essentielles : langage, motricité, relations sociales, créativité, aptitudes techniques, participation dispensée à l'école. Elle permet à votre enfant de développer, dans une ambiance décontractée, les L'éducation non formelle (maisons relais, assistants parentaux, ...) ioue un rôle essentiel dans l'épanouissement de votre enfant et pour ses chances de réussite. Elle complète l'éducation formelle

C'est pourquoi l'éducation non formelle devient encore davantage accessible. À partir de la rentrée 2022-2023, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse rend en effet gratuit l'accueil dans les structures d'éducation non formelle pendant les semaines d'école, pour les enfants scolarisés à 'enseignement fondamental (à compter de l'obligation scolaire). Pour plus d'infos, staarkkanner.lu voir sur le site

structures d'éducation et d'accueil? Que font les enfants dans les

En maison relais, mini-crèche ou chez un assistant parental votre enfant découvre des activités ludiques et récréatives.

Une Hausaufgabehëllef (aide aux devoirs à domicile) sera également offerte dans toutes les structures d'éducation et d'accueil. Grâce à un Eléchelchen (journal de dasse idjiaid), vous pourrez xu domicile de votre entant.

La gratuité concerne toutes les structures d'éducation et d'accueil pour enfants scolarisés : maisons relais (appelées parfois aussi foyers de jour ou foyers scolaires), mini-crèches et assistants d'éducation et d'accueil Dans quelles structures 'accueil est gratuit

NON FORMELLE **L'ÉDUCATION** ACCESSIBLE À TOUS LES **ENFANTS** Quelles sont les

l'obligation scolaire), et qu'il fréquente l'enseignement fondamental ou l'équivalent, il profite de la gratuité. L'éducation précoce n'est

pas concernée.

Si votre enfant a 4 ans accomplis au 1er septembre (début de

Qui est concerné

par la gratuité

périodes gratuites?La gratuité de l'accueil porte sur les semaines d'école, du lundi au vendredi de 7h à 19h. Pour les heures d'accueil avant 7h et après 19h, la participation financière des parents suit le <u>barème</u> du chèque-service accueil (CSA).

Quels sont les tarifs

pendant les vacances?

Les semaines de vacances ne sont pas gratuites. La participation financière des parents n'est plus plafonnée par un forfait : c'est le <u>barème</u> du CSA qui s'applique.

de la gratuité? Si votre enfant fréquente déjà une structure d'éducation et d'accueil, Comment puis-je profiter

vous n'avez rien à faire.

Si ce n'est pas encore le cas, vous devez d'abord adhérer au système du chèque-service accueil (CSA). Pour adhérer au CSA, rendez vous dans votre commune, si vous habitez au Luxembourg. Si vous êtes frontalier, adressez-vous à la Caisse pour l'avenir des enfants.

Vous pourrez ensuite inscrire votre enfant auprès d'une structure d'éducation et d'accueil prestataire du CSA. Il y sera admis selon les places disponibles. Les repas sont-ils aussi gratuits ? Pendant les semaines d'école, les repas de midi sont aussi gratuits vacances, la gratuité des repas est réservée aux familles disposant d'un revenu inférieur à deux fois le salaire social minimum. Pour les pour tous les enfants soumis à l'obligation scolaire. Pendant les

autres familles, c'est le barème du CSA qui s'applique.

www.staarkkanner.lu

Cycle 1 - Précoce

GALERIE DE PHOTOS FOTOGALERIE









FOTOGALERIE----

CALERIE DE PHOTOS Cycle 1 - Précoce









Cycle 1 - Spillschoul GALERIE DE PHOTOS

FOTOGALERIE

Classe Sandra Sauber & Catherine Goergen













GALERIE DE PHOTOS -- FOTOGALERIE ----

Cycle 1 - Spillschoul

Classe Michelle Steines









Cycle 1 - Spillschoul

Classe Nadine Rodenbour

GALERIE DE PHOTOS FOTOGALERIE















CALERIE DE PHOTOS-----FOTOGALERIE-

Cycle 1 - Spillschoul Classe Sylvie Barrela













Cycle 2 Classe Nathalie Collé

GALERIE DE PHOTOS FOTOGALERIE











CALERIE DE PHOTOS-FOTOGALERIE-

Cycle 2 Classe Serge Steffen

















Cycle 2 Classe Isabella Annese

GALERIE DE PHOTOS FOTOGALERIE













GALERIE DE PHOTOS-FOTOGALERIE-----

Cycle 2 Classe Eliane Schäeffer













GALERIE DE PHOTOS FOTOGALERIE

Classe Martine Schmit & Nadine Simon













GALERIE DE PHOTOS---FOTOGALERIE----

Cycle 3 Classe Mike Feller











GALERIE DE PHOTOS FOTOGALERIE

Cycle 3 Classe Myriam Pizzaferri













GALERIE DE PHOTOS FOTOGALERIE

Cycle 3 Classe Fränk Flesch











Cycle 4
Classe Serge Guth

GALERIE DE PHOTOS FOTOGALERIE



















Cycle 4 Classe Céline Chopin

GALERIE DE PHOTOS FOTOGALERIE













GALERIE DE PHOTOS-FOTOGALERIE-----

Cycle 4 Classe Colette Winandy











Bibliothéik

GALERIE DE PHOTOS FOTOGALERIE

Bibliothèque









GALERIE DE PHOTOS Projet « RAMS » Résidence d'artistes en milieu scolaire



En collaboration avec la "Fondation Sommer" une RAMS (Résidence d'artistes en milieu scolaire) a eu lieu chez nous. Pendant 11 semaines, l'école fondamentale am Weier a accueilli en résidence Renata Neskovska, metteuse en scène.

Renata y a poursuivi l'écriture de son projet intitulé « La danse calligraphiée de l'alphabet », une création mêlant théâtre et danse, racontant l'histoire de l'alphabet de ses origines en Égypte et au Proche-Orient jusqu'à sa transmission en Europe. Un voyage qu'elle a également tenté de représenter à travers le mouvement, en collaboration avec la danseuse Annick Pütz.

Les quatre classes du cycle 4 ont participé activement à cette RAMS à travers des ateliers de théâtre, qui leur ont appris à mettre l'histoire en scène, mais aussi de la danse, du son, de la musique et de la calligraphie qui ont servi à la scénographie. À l'issue de la résidence, un événement de clôture leur a permis de présenter le fruit de leur travail et de leurs apprentissages sous forme de « Werkschau » le 23 mai 2025.



Chrëschtmaart

Marché de Noël

GALERIE DE PHOTOS FOTOGALERIE











FOTOGALERIE--

GALERIE DE PHOTOS-----Chrëschtmaart

Marché de Noël-









Schoulfest

Fête de l'école

GALERIE DE PHOTOS FOTOGALERIE











GALERIE DE PHOTOS-FOTOGALERIE-----

Schoulfest Fête de l'école-











Objet : Invitation à l'Assemblée générale ordinaire de l'« Elterenvereenegung am Weier »

Le conseil d'administration de l' « Elterenvereenegung am Weier » a l'honneur de vous inviter à sa 33ème Assemblée générale ordinaire qui aura lieu

vendredi, le 11 octobre 2025 à 18 heures dans l'ancien Hall Sportif de Medernach

Ordre du jour

- Déclaration d'ouverture par la présidente
- Rapport de la secrétaire sur les activités de l'association pour l'année 2024/2025 ;
- Rapport de la trésorière pour l'exercice 2024/2025 ;
- Rapport des vérificateurs des comptes et décharge par l'assemblée générale ;
- Nomination des deux vérificateurs des comptes pour l'exercice 2025/2026 ;
- Fixation de la cotisation annuelle ;
- Election des membres du conseil d'administration ;
- Présentation des projets pour l'année 2025/2026 ;
- Discussion libre.

A la fin de la soirée un verre de l'amitié sera offert par l'association.

En espérant pouvoir vous accueillir, le conseil d'administration vous prie de croire, à l'expression de ses sentiments distingués.

Pour le conseil d'administration,

Betty Kirschten Présidente





Wëllkomm Kaffi den 15.9.2025

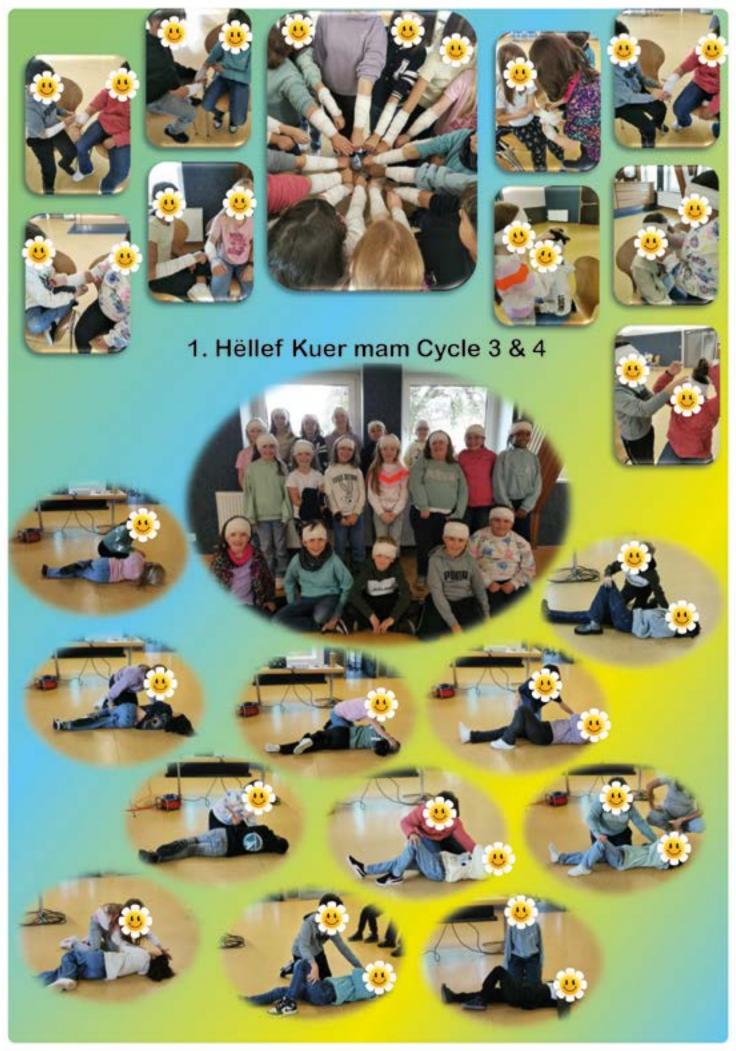
Entréeshal vum neien Schoulgebai Vun 7h45 bis 8h45



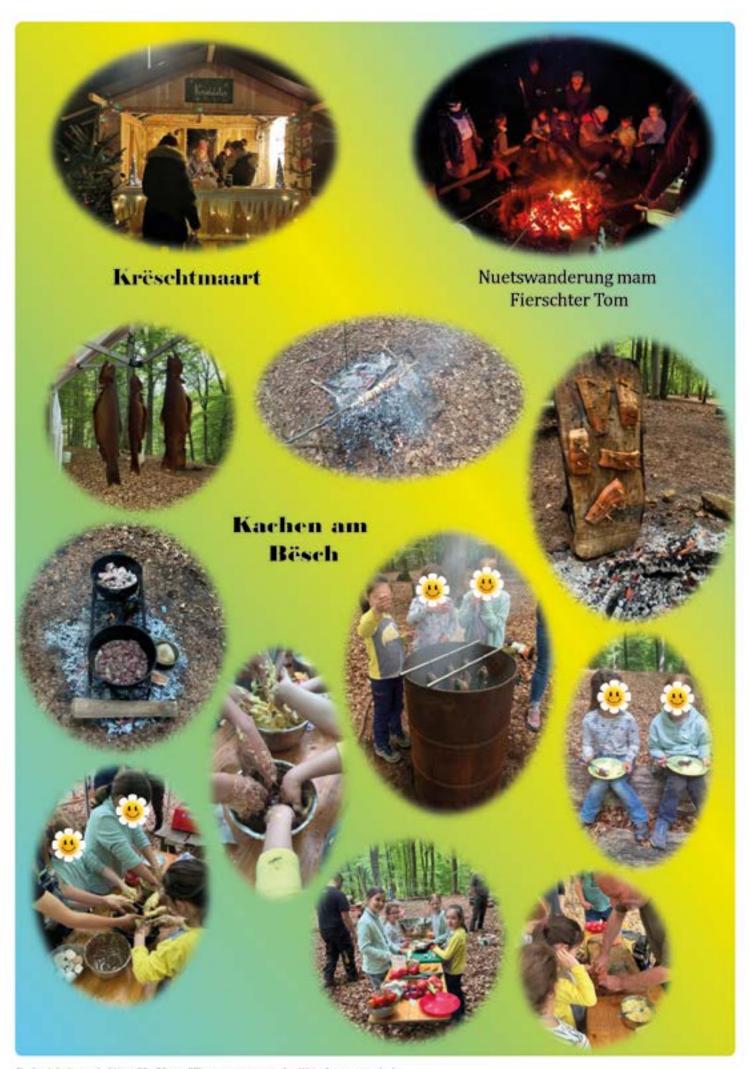




Fir den Inhalt vun de Säiten 80 - 86 ass d'Elterevereenegung "Am Weier" verantwortlech. Le contenu des pages 80 à 86 est sous la responsabilité de l'association des parents d'élèves « Elterevereenegung am Weier »,



Fir den Inhalt vun de Sälten 80 - 86 ass d'Elterevereenegung "Am Weier" verantwortlech. Le contenu des pages 80 à 86 est sous la responsabilité de l'association des parents d'élèves « Elterevereenegung am Weier ».





Fir den Inhalt vun de Säiten 80 - 86 ass d'Elterevereenegung "Am Weier" verantwortiech. Le contenu des pages 80 à 86 est sous la responsabilité de l'association des parents d'élèves « Elterevereenegung am Weier ».







Ecole fondamentale "Am Weier" 1, Am Weier L-7661 Medernach



Administration communale de la Vallée de l'Ernz 18, rue de Larochette L-7661 Medernach